

LE FOYER



NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

À 70 ans,
on est
toujours
dans
la rue

...pour innover, aider,
lutter, accueillir, héberger,
accompagner, insérer, réinsérer,
employer, former, placer, loger,
reloger, écouter, relier, orienter,
donner, équiper, meubler,
ériger, habiller, nourrir, soigner,
mobiliser, alerter, informer,
relayer, militer, dénoncer,
solliciter, quêter, recycler,
retaper, réparer, vendre,
collecter, trier, fabriquer,
et bien plus encore !

Procès verbal

Rapport Annuel 2019

En préambule

Ce Rapport Annuel a été présenté lors de
l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice
2019.



Sommaire

INTRODUCTION	Page 02
Sommaire	
Le Conseil d'Administration	
LE FOYER en 2019	
 RAPPORT MORAL 2019	 Page 09
 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019	 Page 19
Introduction	
Pôle Accueil et Hébergement	
Pôle Insertion Professionnelle	
Les moyens	
 RAPPORT DU TRÉSORIER 2019	 Page 67
 DES PHOTOS	 Page 76
 PROCÈS VERBAL	 Page 78

CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT

Septembre 2020

Dominique MENTRÉ, Président

Dominique DELMAS, Vice-président

Dominique BOUVIER, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

Hervé GOULLIoud, Trésorier-adjoint

Dominique COROMPT

Pierre-François BRES

Jean-Bernard COFFY

Patrick LE LOUP

Dominique PRENAT

Frédéric PROT

Suzanne SOUCHON-LANNUZEL

BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône
représentée par **son Président**

COMITÉ DES AMIS DU FOYER
représenté par son Président **Patrick BOCCARD**

HABITAT & HUMANISME-RHÔNE
représenté par son Président **Christophe PERRIN**

LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ
représenté par le **Père Thierry JACOUD**

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT-DE-PAUL,
représentée par **Jean-Noël GALLOIS**

Et quatre places d'Administrateur vacantes



LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



6 500
Personnes aidées / an



65
naissances

310 salariés
dont **125** en insertion



1 230
Bénévoles



26

Dispositifs d'accueil, d'hébergement
et d'insertion



Projet Regards Croisés Photo de Véronique VEDRENNE



 **1 400**
Places d'hébergement
(période hivernale 2019-2020)

 **213 000**
Repas servis dans tous les
dispositifs

3
Dispositifs d'insertion
professionnelle :
Atelier et Chantier
d'Insertion, P.E.R.L.E. et
Atelier d'Adaptation à la Vie
Active

 **6**
Centres d'Hébergement
d'Urgence pour **553** places
dont **1** Halte de Nuit de **57** places

 **10 700**
Soins

 **90**
Postes Atelier et Chantier
d'Insertion

 **13**
Centres d'Hébergement
d'Insertion pour **668**
places
dont **12** lits de repos

 **4**
Accueils de jour

 **600**
Personnes accompagnées
par le Pôle Insertion Professionnelle

 **421 000**
Nuitées réalisées

 **39 000**
Passages en accueil de jour

 **200**
Personnes retournées à l'emploi



Gabriel Rosset,
fondateur du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
1904-1974



Rapport Moral 2019

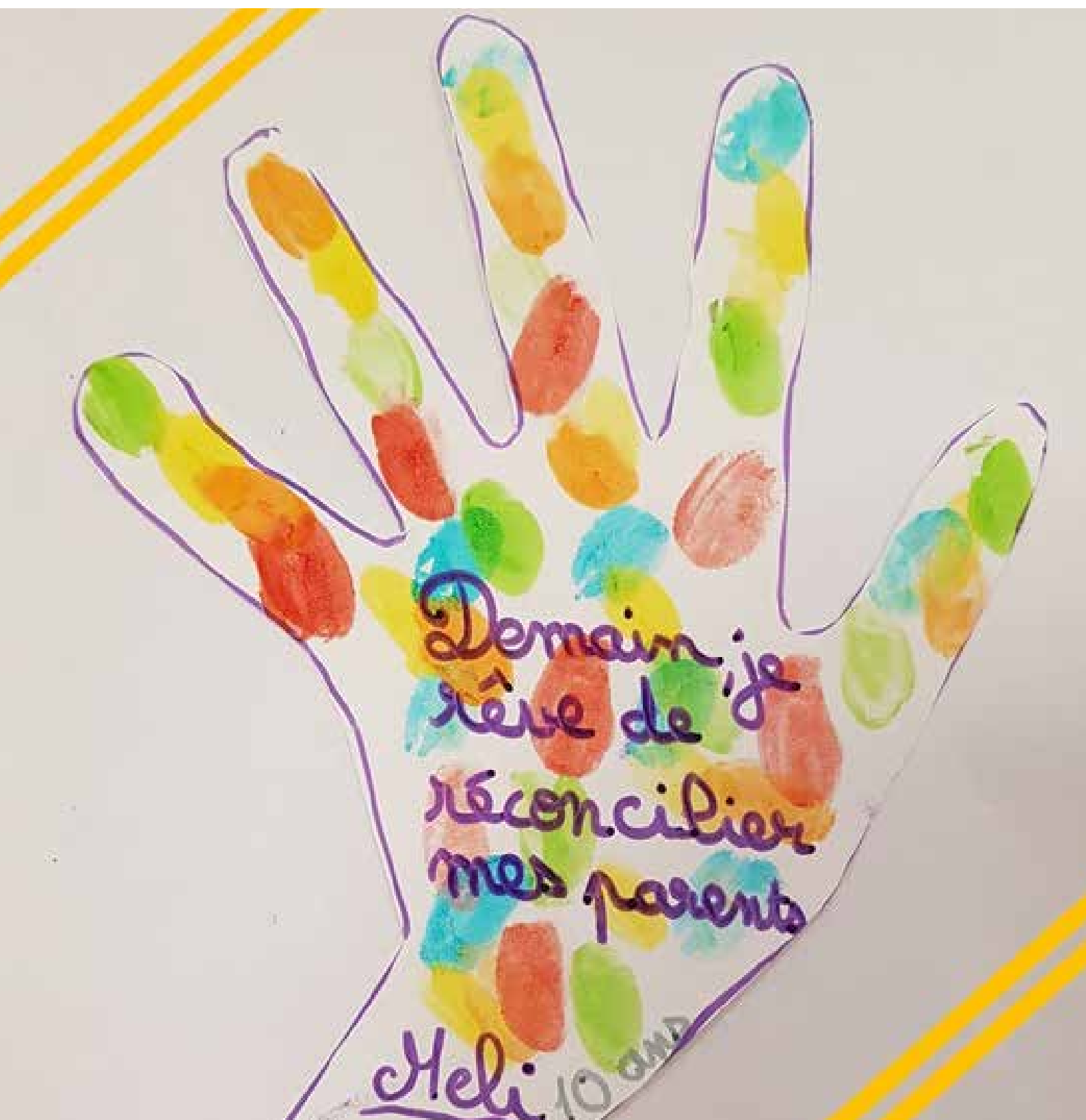
*Dominique Mentré,
Président*

Le contexte

Le contexte dans lequel LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI déployait bénévoles et salariés sur ses missions d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion, maillées transversalement par l'accompagnement et l'accès aux

soins, vient brutalement de changer avec l'apparition planétaire du virus COVID19. C'est un bouleversement dont nous ne mesurons pas encore la portée ni les conséquences.

Le chômage avec une inadéquation proprement française entre l'offre



et la demande, le sans-abrisme en croissance constante en raison des défaillances des politiques publiques connexes que sont le logement, la prévention des expulsions, la politique migratoire, la politique de soin, constituaient le contexte dans lequel nous vivions jusqu'à maintenant. Rappelons que l'hébergement est directement tributaire de ces différentes politiques et de leurs conséquences. Depuis le début du confinement et avec une aggravation exponentielle des contaminations et des décès nous commençons à comprendre que les choses seront différentes et que nous ne reprendrons pas nos activités, comme après une crise ! Nous vivons une catastrophe qui va nous obliger à changer beaucoup de choses dans nos comportements et je l'espère dans notre vision des personnes. Un premier signe rassurant nous est déjà donné avec l'élan général de générosité et le fait incroyable il y a encore quelques semaines que les personnes passent avant l'industrie. L'être repasserait-il avant l'avoir ?

Ces deux dernières années deux gestes politiques ont redonné un sens et un cap aux associations comme LE FOYER : le Logement d'Abord en 2018 et la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté en 2019. Cette dernière vise intelligemment à lutter contre les racines de la pauvreté au lieu d'en traiter les manifestations. On peut légitimement se poser la question de l'adaptation des moyens qui seront mis en œuvre face au défi qui a été lancé ! La faiblesse du plan de construction de logements sociaux qui constituent le préalable à une mise en œuvre réaliste de ces promesses politiques, tient plus du mirage que de la réalité. Quant au blocage du foncier - qui peut revêtir de nombreuses formes - il révèle bien l'absence de volonté politique, particulièrement

quand il s'agit d'acquisitions destinées au logement des personnes à la rue, dont la seule présence dans leur arrondissement ou leur localité, fait reculer des élus parfois obnubilés par le souci de leur réélection.

Partant pourtant d'un constat partagé des limites du fonctionnement actuel de l'Hébergement d'Urgence, aucun consensus n'a été trouvé sur les solutions à apporter. La complexité du sujet que constitue l'Hébergement d'Urgence ne peut être traité de manière uniforme sur tout le territoire sans tenir compte du contexte et des ressources locales. L'importance de la catastrophe sanitaire à laquelle nous allons être confrontés dans les mois qui viennent pourrait bien contraindre l'État à revoir la totalité de ses processus décisionnels s'il ne veut pas être dépassé. D'un mal pourrait alors surgir un bien, inespéré au pays de Descartes qui ne se réforme que sous la contrainte extérieure.

Ainsi le contexte Lyonnais serait propice pour innover, puisque la Métropole de Lyon dispose des outils d'aide et d'accompagnement social de l'enfance, des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées - par ailleurs dévolues aux départements - tout en maîtrisant le foncier, l'urbanisme mais aussi l'éducation ! C'est un grand défi pour une collectivité comme celle-ci d'avoir les moyens de faire progresser l'inclusion de chacun, de permettre à tous de prendre leur place, de subvenir à leurs besoins tout en assurant un toit sur leur tête. Une réelle volonté politique sera-t-elle assez forte, et soutenue dans la durée pour vaincre les inévitables oppositions qu'elle fera naître dès qu'il s'agira de partager réellement ? La période que nous vivons actuellement pourrait être un ferment qui favorise ce changement profond des postures.

70^e anniversaire

Le passé

Nous avons cette année une occasion de revenir sur le passé et la mobilisation du FOYER en faveur des personnes à la rue, depuis bientôt 70 ans, et de revoir rapidement les principaux événements qui ont jalonné cette période :

23 décembre 1950 : ouverture du premier centre d'accueil pour hommes seuls au 3 rue Dumoulin Lyon 7e

1954 : création du Comité Lyonnais de Secours d'Urgence (CLSU), premiers « travailleurs au pair » et aménagement de la première cité pour familles à La Mulatière

1959 : Chalets de relogement d'urgence de familles pour résorber les bidonvilles

1967 : Développement d'une action Sociale auprès des familles et des enfants

1971 : Ouverture du premier Bric à Brac à Lyon Vaise, quai Jean Moulin

1972 : Création de la société HLM du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

1974 : Destruction des Maisons Coupoles remplacées par 28 logements HLM

1974 : Décès de Gabriel ROSSET à la Trappe des Dombes

1992 : Dépénalisation du vagabondage et de la mendicité

1994 : Humanisation des dortoirs du Centre Gabriel ROSSET, remplacés par des cabines

1997 : LE FOYER gère le dispositif de Veille Sociale Téléphonique pour le Rhône qui deviendra le « 115 »





1999 : Création de l'association des Amis de Gabriel ROSSET (AGR)

2005 : Création d'un Atelier et Chantier d'Insertion de Tri Objets

2008 : Ouverture de La Chardonnière à Francheville pour des hommes seuls

2010 : Ouverture du FOYER à Villefranche-sur-Saône (Centre d'Hébergement, Accueil de Jour et Bric à Brac)

2010 : Ouverture de la Maison de Rodolphe dans le 8e arrondissement de Lyon, pour des hommes avec chiens, et des familles

2012 : Ouverture de l'Agapè dans le 7e arrondissement de Lyon regroupant un Centre d'Hébergement d'Urgence, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et une Maison Relais.

2012 : Lancement du parcours « PERLE » (Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi)

2016 : Ouverture de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active rue Chalopin (réparation de vélos)

2016 : Ouverture du dispositif LASOIE pour familles à la résidence Le Bordeaux dans le 2e arrondissement de Lyon

2017 : Création d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) en menuiserie en partenariat avec ECO-MOBILIER, L'UNAMA et la Fondation MAISONS DU MONDE

2018 : Ouverture de la Halte de Nuit L'ESCALE pour personnes isolées

2019 : Lancement des dispositifs « Solid'aire », la collecte en mode doux à côté de chez vous

Cette longue énumération, qui reste incomplète, illustre la diversité de ce qui a été mis en œuvre par LE FOYER durant ces 70 années qui ont vu la population accueillie passer de 11 personnes le premier soir de 1950 à près de 1500 personnes chaque soir aujourd'hui.

70^e anniversaire

Aujourd'hui,



Avant d'évoquer le futur du FOYER, le présent mérite cette année, un temps d'arrêt. Nous nous rappellerons longtemps que nous avons fêté les 70 ans du FOYER en compagnie du virus COVID-19 et, pour une partie, en confinement presque absolu, conduisant ainsi chacun de nous, de gré ou de force à rester chez lui, et pour certains, seuls face à eux-mêmes. La situation parfois difficile pour les bénévoles a en revanche pris une toute autre tournure pour les salariés et les Passagers que

nous hébergeons dans nos différentes structures. Ces derniers ne sont pas tous en mesure de comprendre et d'accepter les mesures de confinement et les gestes appropriés. Je veux saluer ici l'abnégation de tous les salariés du FOYER qui se sont dévoués et continuent de le faire en acceptant une organisation du travail adaptée et souple, avec des changements de postes, de tâches et de lieux, pour assurer au mieux leurs missions et cela sans le soutien actif des bénévoles que la moyenne d'âge élevée a bloqués en confinement, le plus souvent à

1950
2020



Projet Regards Croisés Photo de Véronique VEDRENNE

contre cœur. Je dois vous confier ici que le comportement des équipes salariées du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI force l'admiration.

Coincidence pour certains, coup d'arrêt Providentiel pour d'autres, là n'est pas le débat mais en tout cas ce sont des journées d'isolement qui favoriseront le questionnement sur le sens de nos vies et les actes que nous avons posés et que nous serons amenés à poser lorsque nous sortirons de cette période difficile mais peut-être, bénéfique pour le futur.

L'irruption imprévue de ce COVID-19 que nous craignons aujourd'hui à juste titre, va nous obliger à regarder la réalité en face, sous une contrainte peut-être rendue nécessaire par l'aveuglement auquel nous a conduit le « monde du tout scientifique ».

Un signe positif : la finance vient de passer au second plan devant l'ampleur d'une pandémie qui vient nous rappeler brutalement que nous ne sommes pas les maîtres de la Vie et que nous avons reçu le monde dans lequel nous vivons.



LE FOYER confiné Photo de Nicola VIGILANTI

70^e anniversaire ...et demain

1950
2020

Après ses 70 années d'existence, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI regarde aussi l'avenir.

Il ne cesse de s'adapter aux évolutions de son environnement et des politiques publiques, aux besoins des personnes les plus en situation de précarité. Cette capacité d'adaptation est dans les gènes du FOYER - j'en veux pour preuve la manière dont les équipes salariées ont pris en charge au pied levé l'arrivée du COVID-19 et le confinement des bénévoles en restant mobilisés pour assurer la continuité des missions du FOYER.

LE FOYER travaille notamment son organisation et sa gouvernance, pour qu'elles accompagnent sa croissance. Ont été remis sur le métier l'organisation de l'équipe salariée, les statuts et le Règlement Intérieur dont les nouvelles rédactions ont été soumises à l'examen du Ministère de l'Intérieur et du Conseil d'État.

L'année 2020 permettra de lancer une dynamique de réflexion, sur la stratégie de l'association pour les 70 prochaines années, et la révision de son projet associatif, tout cela à la lumière de ce que les événements récents nous ont déjà enseigné et nous imposeront dans les mois qui suivront notre retour à la « vie normale ». Il faudra, je crois, profiter du choc pour qu'enfin nous prenions tous conscience que la Loi est faite pour l'Homme et non l'Homme

pour la Loi, en clair que le respect de la Personne prime sur toute loi, ce qui est aujourd'hui en occident très loin d'être le cas.

LE FOYER travaille aussi aux moyens de son indépendance, notamment en raison des financeurs publics qui ne couvrent pas entièrement les missions que nous remplissons ou le font sur des temporalités inadaptées en ce qui concerne le bâti ou les moyens humains nécessaires qui doivent être anticipés pour garder une capacité de réaction et une qualité d'accompagnement adaptée qui respectent les personnes.

En 2019, LE FOYER a poursuivi sa croissance, à la fois qualitative et quantitative. Il poursuivra sur cette voie en 2020, année qui s'annonce dans la continuité au moins en ce qui concerne l'esprit dans lequel nous agissons.

Je formule le vœu que ce souci de la continuité qui nous a conduit à préparer une transition en douceur à la présidence de l'association se révèle fidèle à ce que nous avons prévu. À savoir que votre serviteur cède la présidence et reste au Conseil d'Administration en tant que vice-président une dernière année pour accompagner le nouveau président qui sera élu au terme de cette assemblée générale.

Merci à tous ceux et celles qui œuvrent au service des missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Chacun est essentiel.



André vu par Benjamin - Projet Regards Croisés de Véronique VEDRENNE



Rapport d'Activité 2019

*Marion Veziant-Rolland,
Directrice*

Faits marquants

- Lancement du programme Logement d'Abord
- Amélioration des conditions d'accueil
- Renfort des capacités d'accueil hivernales
- Expérimentation de l'intervention en squat
- Renfort de l'équipe de santé
- Lancement du CQP Salarié Polyvalent
- Développement de l'Atelier Vélo
- Lancement des collectes Solid'aire
- Portage du collectif Tous Unis Tous Solidaires
- Lancement du 70^e anniversaire
- Fermeture du Centre d'Accueil et d'Orientation



Intro

L'année 2019 a été une année supplémentaire de croissance et de développement pour LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, conformément aux orientations stratégiques 2017-2022 fixées par le Conseil d'Administration. Toute cette année 2019, LE FOYER a renforcé ses missions historiques que sont l'accueil d'urgence et l'insertion professionnelle, tout en innovant dans ses pratiques et en cherchant - dans les marges permises par le contexte - des solutions toujours mieux adaptées pour celles et ceux qu'il accompagne.

Cette croissance, qualitative et quantitative, s'est inscrite dans les axes des politiques publiques, résonnant avec les priorités (et les crédits) décidés par le gouvernement, mais aussi en s'appuyant sur les propres constats que nous faisons sur le terrain. Ainsi, parmi les grands axes de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, relève-t-on la priorité donnée à la réduction des marqueurs de précarité impactant les enfants (accès à des modes de garde et à une socialisation dès la petite enfance, accompagnement à la parentalité), accompagnement des périodes de rupture (sortie d'institution, qu'il s'agisse de l'Aide Sociale à l'Enfance, de prison, d'hôpitaux psychiatriques...) ou un accès aussi large que possible à l'emploi et à l'activité. Ces préoccupations ont alimenté la stratégie du FOYER depuis longtemps, et leur traduction directe dans des politiques publiques et les financements directement alloués ont permis au FOYER d'élargir et de renforcer l'offre de service existante.



Abdelhakim

« **A**près qu'une de leurs 3 filles ait été diagnostiquée autiste, Abdelhakim et son épouse, prennent la décision de quitter l'Algérie il y a 4 ans. En laissant leur pays, ils abandonnent leur travail ; lui est alors fabricant de produit alimentaire et madame est avocate. Mais peu importe, ils n'ont qu'une idée en tête : le mieux-être de leur fille.

A son arrivée, la famille vaque d'appartement en appartement avant d'être accueillie au FOYER en 2017. Leur fille aînée peut enfin accéder à un établissement spécialisé. Elle s'épanouit désormais : elle parle, échange avec les autres, s'ouvre au monde... L'évolution est spectaculaire ! Leurs deux autres filles sont quant à elles scolarisées en école maternelle et élémentaire.

La situation de la famille se stabilise, les démarches de régularisation sont en cours, le quotidien et « beaucoup d'autres choses ont changé en mieux » souligne-t-il. En tant que père de famille, il souhaite que ses filles soient bien entourées et protégées, ainsi déclare-t-il « qu'être hébergé ici est une chance ».

Pour demain, lui et son épouse ont la volonté de retrouver une activité professionnelle. Ils envisagent, pourquoi pas, de lancer une activité dans le secteur alimentaire.

Et pour les 70 ans du FOYER ?

Monsieur BENCHERNINE souhaite bon courage et félicitations à l'association. Il espère que d'autres familles auront la chance qu'il a eue.



Axe 1

L'amélioration de nos modalités de prise en charge

L'ACCUEIL & HÉBERGEMENT

En 2019

Mieux prendre en charge, mieux accompagner, non pas pour nous satisfaire de bien faire notre travail (même si c'est important), mais avant tout pour que celles et ceux que nous accueillons, accompagnons et hébergeons connaissent une amélioration concrète et significative de leur situation et en soient les acteurs ; accès au logement, reconnaissance du besoin et démarrage d'un parcours de soin, reconnaissance d'une addiction et des moyens de « vivre avec », accès à l'emploi, réactivation ou entretien de liens - sociaux, familiaux et amicaux - activité physique et mentale, reconnaissance de sa valeur et de ses capacités... Pour chacune, pour chacun, ce « mieux » prendra des formes différentes, et il ne nous appartient pas forcément d'en juger. Nous avons en revanche le devoir de tout mettre en œuvre pour aider chacun à prendre son destin en main et trouver des solutions adaptées à sa situation.

Au plan de l'amélioration de nos modalités de prise en charge, fi-

gure, comme chaque année, l'amélioration des conditions matérielles d'accueil. On relèvera dans cette thématique un certain nombre de travaux relatifs aux cuisines comme la fin de l'installation des cuisines par étage dans l'aile A de La Résidence Le Bordeaux (inaugurées par les familles début mars 2020). Citons également la rénovation de la cuisine de La Résidence La Chardonnière et l'embauche d'un cuisinier et d'un commis pour permettre la préparation de repas sur place. L'année 2019 aura également été une année de travail sur le projet « Les Chardons », qui permettra d'accueillir, une fois les travaux réalisés à La Résidence La Chardonnière, neuf personnes en « Résidence Accueil » et neuf personnes en « Pension de Famille ». Le projet a été préparé, présenté et validé en 2019. Les travaux, qui devaient démarrer début 2020 pour une ouverture mi-2020, ont pris un peu de retard.

Le projet de réhabilitation du Centre Gabriel Rosset (dit projet « CGR 2.0 ») qui a fait l'objet d'une présentation lors de notre dernière assemblée générale, en mai 2019 est quant à lui suspendu aux rythmes politiques... Les élections municipales prévues en mars 2020 n'ont pas facilité les engagements nécessaires à des avancées significatives.



Mentionnons l'ouverture en urgence, le 20 décembre 2019, d'un site d'hébergement pour femmes avec nourrissons ou jeunes enfants dans un ancien collège désaffecté à Caluire. Ouvert en 10 jours grâce à une large mobilisation de salariés et de bénévoles du FOYER, grâce également à l'appui de la Métropole de Lyon, de la Ville de Caluire et de la DDSC, ce site illustre la capacité de notre association à être un acteur de l'urgence sociale, et à déployer en un temps record des moyens humains, logistiques, matériels quasi humanitaires.

L'amélioration de nos modalités de prise en charge passe également par d'autres formes d'organisation et de collaboration afin de mobiliser des compétences diverses au service des parcours. À ce titre, l'équipe mobile pluridisciplinaire qui s'est mise en place autour de ménages que nous accompagnons en logement dans le cadre du « Logement d'Abord » est une nouveauté pour LE FOYER et porteuse de perspectives pour l'avenir : faire du logement un moyen et non une fin, articuler les approches sociales, socio-professionnelles, le soin, faire de l'utilisateur le principal acteur des services qui lui sont destinés... voilà les défis auxquels nous sommes confrontés et auxquels nous devons nous organiser pour y répondre.

En 2020

Inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le PHARE (Point d'Hygiène d'Accueil et de Reliance), un accueil de jour et bains-douches à destination des familles, a ouvert tout début 2020, grâce à la mobilisation d'un collectif de citoyens villeurbannais, de la ville de Villeurbanne et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDSC). Destiné à des familles

résidant en squat ou en habitat précaire, très inscrit dans un partenariat local (Centre Communal d'Action Social, maraudes mixtes, Maison de la Veille Sociale), le PHARE est une réponse nouvelle à des besoins identifiés collectivement par les acteurs du territoire.

LA SANTÉ & L'ACCÈS AUX SOINS

En 2019

Le sujet de la santé et de l'accès au soin, que nous identifions depuis longtemps comme un levier à actionner pour débloquer un certain nombre de situations dans les centres d'hébergement a connu des avancées significatives en 2019. Au terme d'un dialogue constructif avec l'Agence Régionale de Santé, appuyé par des études précises sur les personnes hébergées au Centre Gabriel Rosset et à la Chardonnière, nous avons pu renforcer l'équipe du Point Santé du Centre Gabriel Rosset et l'équipe infirmière de la Chardonnière.

En 2020

Au 1er trimestre 2020, LE FOYER renforcera également son équipe d'une référente pour les parcours santé chargée de coordonner les questions de santé, de prévention, de lien avec le monde du soin dans les différents dispositifs d'hébergement de l'association.

Depuis le début de l'année 2020, LE FOYER emploie une salariée dédiée au projet « ALLIANCE », co-porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la DDSC et la Métropole de Lyon dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la

pauvreté. Ce dispositif est chargé de faire le lien entre les établissements médicaux et sociaux.

On ne peut que se féliciter des avancées significatives sur ce sujet, et du constat partagé qu'il existe des « zones grises » dans lesquelles les personnes hébergées ne relèvent pas tout à fait du soin (du moins dans sa version « classique »), mais ont besoin d'un étayage médical plus appuyé que ce qui existe habituellement dans un centre d'hébergement. Cela pose plus largement la question de l'inadaptation des dispositifs, des services et des politiques, aux besoins qui peuvent être parfois plus complexes que les réponses proposées aux personnes.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2019

Dans la même dynamique d'amélioration permanente, LE FOYER a poursuivi en 2019 ses évolutions dans le domaine de l'accompagnement professionnel et socio-professionnel. Le Certificat de Qualification Professionnelle sur les métiers du bois a continué pour la 3^e année consécutive, portant à 12 le nombre de salariés certifiés pour l'année 2019. La dynamique partenariale autour de ce projet, qui mobilise des artisans, des formateurs, des stagiaires, des salariés – de l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) du FOYER, mais d'autres ACI également – mérite d'être soulignée.

2020 marquera la fin des financements prévus pour cette aventure, et LE FOYER cherche à mobiliser des financeurs pour permettre sa poursuite. Il s'agit là d'un exemple des limites des politiques de financement (publiques ou privées d'ailleurs), les

financeurs étant prompts à financer l'innovation, à pousser la création de nouvelles actions, qui ne seront soutenues que pendant une durée limitée, ce qui ne permettra pas de poursuivre ou de capitaliser sur l'expérience acquise.

Convaincu de l'importance de la formation et de la certification des compétences des salariés en insertion, LE FOYER a engagé en 2019 un projet de déploiement d'un autre Certificat de Qualification Professionnelle, celui de Salarié Polyvalent. Ce CQP, déjà existant dans d'autres dispositifs du territoire, permet de valider et reconnaître des compétences transférables dans tous types de métiers. Nous avons déjà formé l'ensemble des Encadrants Techniques et des Conseillers en Insertion Professionnelle dans cette perspective, et recherchons maintenant les moyens de déployer de nouveaux CQP, au bénéfice des salariés en insertion du FOYER.

L'Atelier Vélo, outil d'activité pour les personnes hébergées les plus éloignées de l'emploi, accueille désormais des salariés en insertion. Il a connu en 2019 un développement important autour des métiers de la maintenance des vélos à assistance électrique, ainsi que le déploiement d'une collecte en mode doux, le dispositif Solid'aire : des salariés pilotant un vélo triporteur électrique relèvent des dons déposés chez des partenaires (commerçants, lieux culturels, sportifs, etc.) dans des caisses prévues à cet effet. Inscrit dans l'amplification des transports alternatifs qui se profile dans la plupart des grandes villes de France, ce projet présente l'avantage de développer des partenariats avec des commerçants, la proximité avec les donateurs et de poursuivre au FOYER la dynamique d'évitement des déchets qui est la sienne depuis sa création.

#LES HEROS DU FOYER



Amel

« **A**mel a 31 ans, elle est mariée et a 4 enfants. Elle est hébergée aujourd'hui au Village Mobile de Vaulx-en-Velin. Avant d'arriver au FOYER, Amel a connu plusieurs logements. Elle a commencé par passer quelques mois chez sa belle-sœur puis est partie pour vivre temporairement d'appartement en appartement.

Epuisée de cette situation, Amel contacte le 115. Après plusieurs tentatives, sa demande de logement est enfin acceptée. Elle arrive avec sa famille au FOYER il y a 3 ans : « même si c'est petit, c'est mieux que dehors »... Elle commence alors à prendre des cours de français grâce à l'aide des équipes salariées et bénévoles.

Amel progresse, et devient de plus en plus indépendante dans son quotidien. A son arrivée au FOYER, elle avait besoin des salariés et des bénévoles pour prendre rendez-vous chez le médecin ou rencontrer la maîtresse de ses enfants. Aujourd'hui, elle est autonome.

Demain, elle souhaite obtenir des papiers, avoir sa maison, sans oublier de rendre visite aux équipes car « ce sont les meilleurs » !





Alexander et Colt vus par Cheineze - Projet Regards Croisés de Véronique VEDRENNE

Cette dynamique s'illustre également dans la participation de l'association – avec d'autres – à la société coopérative d'intérêt collectif ILOE (récupération des déchets/encombrants des bailleurs sociaux) portée par la Métropole de Lyon et ENVIE RHÔNE, ainsi qu'au consortium d'associations qui récupèrent les dons des « donneries », chalets de réemploi dans les déchetteries de la Métropole.

Le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.) entre, début 2020, dans la dernière année d'un triennat qui a vu son public s'élargir, ses compétences se renforcer, et des résultats toujours au rendez-vous. Inscrit dans le paysage des dispositifs d'accès à l'emploi, remarquablement économe de deniers publics (le retour rapide à l'emploi de publics hébergés facilitant leur autonomie, constitue un réel gain pour la collectivité), il peine pourtant à mobiliser des financements publics durables. Là encore,

LE FOYER, porteur de ce dispositif qui bénéficie à tous les centres des associations d'hébergement du territoire, doit mobiliser ses ressources et son réseau pour pérenniser son financement. Voilà pourtant un dispositif qui a fait ses preuves depuis sa création en 2012 !

En 2020

LE FOYER travaille également au déploiement du dispositif « CONVERGENCE », expérimenté à Paris par Emmaüs Défi. Avec les Ateliers Chantiers d'Insertion Lyonnais de la Fondation Armée du Salut et de LAHSO, LE FOYER met en place dès 2020 le renforcement de capacités d'accompagnement en ACI pour faciliter l'accueil et l'accompagnement de publics très éloignés de l'emploi. Dans le même sens, LE FOYER déploiera en 2020 le Dispositif Premières Heures (DPH), destiné à accueillir en Atelier d'Insertion des personnes à la rue.





LE FOYER confiné Photo de Nicola VIGILANTI

Axe 2

L'amélioration de notre organisation

Le développement du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et la transformation de ses pratiques d'intervention, nécessitent une adaptation de son organisation, de son modèle et de ses méthodes de gestion.

Le modèle économique du FOYER repose sur une certaine dépendance aux subventions publiques (entre 50 et 60% des ressources selon les années). Les placements financiers à long terme qui ont permis ces dernières années d'assurer des revenus financiers conséquents par le placement de la trésorerie arrivent à échéance, et engagent la gouvernance de l'association dans une réflexion sur d'autres formes de placements, immobiliers notamment, tant qu'ils restent en lien avec l'activité du FOYER. La politique patrimoniale ambitieuse qui est à l'œuvre depuis plusieurs années s'est poursuivie avec de nouveaux investissements, en vue de construire ou d'aménager des bâtiments dédiés à notre activité à moyen ou à long terme.

Sur le plan de l'exploitation, l'encadrement des dépenses a été relativement strict, et le programme d'économies entamé depuis plusieurs années déjà s'est poursuivi (alimentation, prestation de sécurité, etc.). Nous n'avons mis en œuvre qu'une partie du plan d'investissement sur la

masse salariale présenté en Conseil d'Administration, et qui portait la création de plusieurs postes destinés à renforcer notre organisation dans cette période de croissance. Un poste de Responsable du Développement a été créé au sein du Comité de Direction pour porter dans un premier temps la dynamique du Logement d'Abord et accompagner la réflexion sur l'évolution du FOYER.

La croissance actuelle du FOYER questionne son organisation et la façon dont il déploie ses moyens et ses ressources. En effet, la structuration en deux pôles ayant leurs dynamiques propres (Pôle Accueil & Hébergement et Pôle Insertion Professionnelle), si elle a été nécessaire, fait apparaître aujourd'hui en creux un besoin de transversalité dans nos activités et nos compétences. De même, une organisation pensée lorsque LE FOYER comportait moitié moins de salariés en insertion et moitié moins de sites d'hébergement n'est plus adaptée. Une réflexion s'est engagée au sein du Comité de Direction, avec les Responsables de Service, les Fonctions Support sur cette question, et a fait l'objet d'une séance dédiée du Bureau et du Comité de Direction, ensemble. Cette réflexion sur notre organisation devait aboutir au 1^{er} trimestre 2021, mais les circonstances actuelles lui feront prendre

un peu de retard. Nous savons déjà que LE FOYER devra s'adapter pour mieux répartir une charge de travail aujourd'hui trop concentrée, pour mettre en œuvre des principes de subsidiarité, de transversalité, et permettre l'épanouissement de chacun dans sa mission.

Toujours dans le cadre de l'amélioration continue de notre organisation, mentionnons le renforcement de la cohésion entre les bénévoles et les salariés, par la poursuite de temps en commun comme les groupes de travail organisés autour des orientations stratégiques, ou les temps de formation. À noter également l'organisation deux fois par

an des réunions d'intégration pour les bénévoles et salariés destinées à mieux faire connaître les actions et les projets du FOYER à tous ceux qui participent à ses missions.

Enfin, pour finir l'aboutissement, fin 2019, d'un projet qui a pris du temps, le déploiement sur tous les sites d'hébergement du logiciel AGILES (projet Eunomia), outil de gestion de nos activités d'accueil et d'hébergement, mais aussi outil de gestion dématérialisée de l'accompagnement social - le tout dans le strict respect de la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD).



LE FOYER confiné Photo de Nicola VIGILANTI



Antonio

« **J**e m'appelle Antonio. J'habite à Villefranche-sur-Saône, je suis d'origine portugaise, célibataire et j'ai un enfant de 14 ans.

J Il y a 4 ans, je suis arrivé au FOYER après une séparation difficile. J'ai dû quitter l'appartement et je me suis retrouvé à la rue, c'est comme ça que je suis devenu « Passager ».

Depuis j'ai un appartement, je suis devenu « stable » mais j'ai un problème de santé qui m'empêche de travailler.

Alors il y a un an j'ai voulu devenir bénévole à la Main Tendue. J'ai vu qu'il manquait un peu de monde et j'ai demandé à la responsable bénévole qui m'a répondu que je pouvais aider.

Depuis, je donne un coup de main, ça me fait parler à des gens - car j'habite seul - ça me fait sortir de la maison ! On a tous besoin d'aide un jour ou un autre. Je suis passé par là, j'ai été dans leur situation... Alors si je peux aider les Passagers, c'est important pour moi !

Mon projet maintenant c'est de reprendre un travail à mi-temps à cause de mon handicap. C'est aussi sortir plus souvent de chez moi et élever mon fils. Je n'ai plus de famille, mon fils est tout ce qui compte pour moi !

J'espère que l'association pourra continuer à aider des gens, et faire plus encore, ce serait bien !



Axe 3

Interpeller, donner à voir et à comprendre Innover, faire avec d'autres

Le 70e anniversaire du FOYER est une extraordinaire occasion pour l'année à venir, de donner à voir nos origines, le chemin parcouru, mais aussi ce que nous faisons et vers où nous allons. Il nous permettra également de partager des éléments de compréhension de notre activité et des besoins des publics.

Nous avons mobilisé en 2019 notre partenariat avec la MRE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion) pour des recherches-action autour du dispositif LASOIE à la Résidence Le Bordeaux, qui ont permis de mieux comprendre les freins à l'accès au logement des personnes hébergées et de les travailler spécifiquement. Dans la même dynamique, une mission a été menée autour du dispositif P.E.R.L.E., qui a permis de développer de nouvelles relations avec les entreprises partenaires autour de leurs besoins, et de confirmer la durabilité du retour à l'emploi des participants sur la base d'un suivi de cohorte.

L'année 2019 aura également été celle d'une expérimentation relativement nouvelle pour LE FOYER, à savoir l'intervention en squat, sur le site occupé du Collège Maurice Scève à la Croix-Rousse. Il s'est agi pour LE FOYER d'une intervention

autour de l'accès aux droits des jeunes occupants et de l'accès à l'alimentation. Cette intervention – soutenue par la Métropole de Lyon – a permis d'améliorer la situation des jeunes concernés et d'expérimenter un partenariat prometteur avec l'ALPIL et les Compagnons Bâisseurs, eux aussi présents sur le site.

L'année 2019 aura également vu naître dans le département du Rhône un projet de réforme de l'hébergement d'urgence - impliquant la fin de l'inconditionnalité et de la continuité de l'hébergement - heureusement suspendue. LE FOYER avait fait part de son inquiétude et alerté les autorités sur les risques liés à sa mise en œuvre, tout en travaillant à l'élaboration de solutions alternatives.

Enfin LE FOYER a porté pour l'année 2019 Tous Unis Tous Solidaires au profit de la promotion du bénévolat. Ce programme, désormais ouvert toute l'année, a vu en 2019 le nombre d'offres, d'associations inscrites et de bénévoles d'un jour s'amplifier significativement. LE FOYER a choisi de continuer à porter Tous Unis Tous Solidaires en 2020 avant le passage de relais à un autre membre du collectif.





Les perspectives

Si ce Rapport d'Activité permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur, mesurer la longueur du chemin parcouru et l'ampleur de ce qui a été réalisé grâce à la mobilisation de tous, il se rédige dans les circonstances particulières qui sont celles du confinement lié à la crise sanitaire du COVID 19. Cette pandémie engendre une inquiétude sur l'avenir, car il est bien difficile de prévoir l'impact qu'elle aura pour notre association, pour nos projets, mais surtout pour celles et ceux que nous accueillons.

LE FOYER a fait le choix, pendant cette crise, de se concentrer sur les fonctions vitales pour les Passagers : héberger, alimenter, soigner, éviter la propagation de l'épidémie et protéger les plus fragiles. Malgré des conditions difficiles et un manque de moyens criant, nous avons su répondre présents là où était notre devoir, en augmentant de façon réactive notre capacité d'accueil par l'ouverture de 2 nouveaux sites.

Comment sortirons-nous de cette période, quelles conséquences aura-t-elle ? Voilà à quoi nous employons dès à présent notre réflexion parallèlement à la conduite de nos activités.

Nous savons déjà que les priorités de l'année 2020 seront plus difficiles à réaliser : comment faire tenir un programme déjà chargé dans une année amputée d'un bon trimestre ?

En tout état de cause, nous travaillerons en 2020 à :

- célébrer dignement les 70 ans d'existence de notre association
- réviser notre organisation pour la rendre plus adaptée aux enjeux actuels
- participer aux réflexions de nos financeurs sur le développement de l'insertion professionnelle
- mettre en œuvre des projets déjà identifiés mais mis en pause du fait du contexte sanitaire et politique : La Résidence Accueil « Les Chardons » à Francheville, le projet « Inkermann » dans le 6e arrondissement, la réhabilitation du Centre Gabriel Rosset, le programme « CONVERGENCE » et le « Dispositif Premières Heures » ;
- participer aux réflexions autour de « l'Urbanisme Transitoire » sur le territoire métropolitain et conduire différents projets, dont un commun d'habitat/hébergement avec les associations Le MAS et l'ALPIL, l'essaimage d'un concept parisien de l'association d'architectes Quatorze, ainsi que le projet de la Cité de la Consommation Responsable.

#LES HEROS DU FOYER



Adem

« **A**dem. D'origine algérienne, âgé de 19 ans, Adem a connu plusieurs foyers étant mineur. Il est hébergé depuis peu au centre d'hébergement de Villefranche-sur-Saône.

Après quelques histoires familiales, le jeune homme est rentré en contact avec un animateur du centre. Grâce à Gilles qui l'a accompagné dans ses démarches, il est aujourd'hui logé dans « un endroit propre et carré ».

Adem est inscrit à la mission locale en «garantie jeune».

Son projet c'est d'avoir un travail... mais ce qui le bloque, ce sont ses papiers.

Ses envies : se marier, avoir un appartement, des enfants, partir en vacances... Être comme tout le monde !

Adem espère « devenir quelqu'un ».

Il souhaite que LE FOYER « rajoute des chambres », que la mission d'accompagnement et d'hébergement continue car « ici c'est un bon foyer, l'équipe est parfaite »...





Nordine vu par Georges - Projet Regards Croisés de Véronique VEDRENNE

En conclusion

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI poursuit sa mutation et son adaptation : développer des solutions innovantes avec les personnes accompagnées, rénover son patrimoine, ses outils et son organisation, former ses salariés et bénévoles...

Cette mutation s'accompagne d'une croissance qualitative et quantitative, rendue possible par la mobilisation de tous, bénévoles, salariés, partenaires, financeurs et les donateurs. Que tous soient ici remerciés pour cette mobilisation présente et à venir. Grâce à elle nous pouvons sereinement envisager les 70 prochaines années du FOYER...

HÉBERGEMENT D'URGENCE

■ ANTENNE FAMILLES URGENCE

90 PLACES
QUARTIER BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ AUBERGE DES FAMILLES

60 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON



■ CENTRE GABRIEL ROSSET

166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



■ FOYER DARDILLY URGENCE

90 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



■ VILLAGE FAMILLES

90 PLACES
1 RUE KARL MARX / 69120 VAULX-EN-VELIN



■ HALTE DE NUIT L'ESCALE

57 PLACES
24 BD JULES CARTERET / 69007 LYON



RENFORT HIVERNAL

188 PLACES (PLAN FROID 2019-2020)



HÉBERGEMENT D'INSERTION

■ ANTENNES FAMILLES INSERTION

125 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE



■ LA CHARDONNIÈRE

71 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



■ LE 122

25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



■ FOYER DARDILLY INSERTION

■ 70 PLACES INSERTION
■ 33 PLACES RESIDENCE
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY



■ FOYER LA CALADE

27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



■ MAISON DE RODOLPHE

■ 46 PLACES CHRS* URGENCE
■ 28 PLACES CHRS* INSERTION
■ 22 PLACES CHRS* JEUNES (EN DIFFUS)
105 RUE VILLON / 69008 LYON



■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

■ 93 PLACES ANTENNE
■ 57 PLACES LASOIE
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON



■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES PENSION DE FAMILLE
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON



■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAIS

21 PLACES PENSION DE FAMILLE
68 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



■ RÉSIDENCE LE « 85 »

20 PLACES
85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON



SANTÉ

■ LITS DE REPOS

12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



■ LIEU HYGIÈNE

■ POINT SANTÉ
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



INSERTION PROFESSIONNELLE

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE
18 POSTES ACI**
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER MENUISERIE

7 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT / COLLECTE

13 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

18 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

28 POSTES ACI**
51 AV. F. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

■ DÉPÔT DE DONS

6 POSTES ACI**
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON
■ 21 RUE BERJON / 69009 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT / 69150 DÉCINES

■ DONNERIES (DÉCHETTERIES)

■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES
■ SAINT-PIERRE



ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE

80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON

■ LA RENCONTRE

40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON



PLAN DU DISPOSITIF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

*CHRS : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE / **ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / ****AAYA : ATELIER D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE **MISSION TRANSVERSALE** QUI REVÊT PLUSIEURS FORMES COMME PAR EXEMPLE :

- LOGEMENT D'ABORD
- ATELIER ADAPTATION À LA VIE ACTIVE (AAVA****)
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



BRIC A BRAC

■ DÉCINES-CHARPIEU

12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ LYON-CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

■ LYON-RUE DE TOULON

17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ LYON-VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

■ OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

■ VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

■ HÉBERGEMENT URGENCE

553 PERSONNES

■ HÉBERGEMENT INSERTION

656 PERSONNES

■ SANTÉ

12 LITS DE REPOS

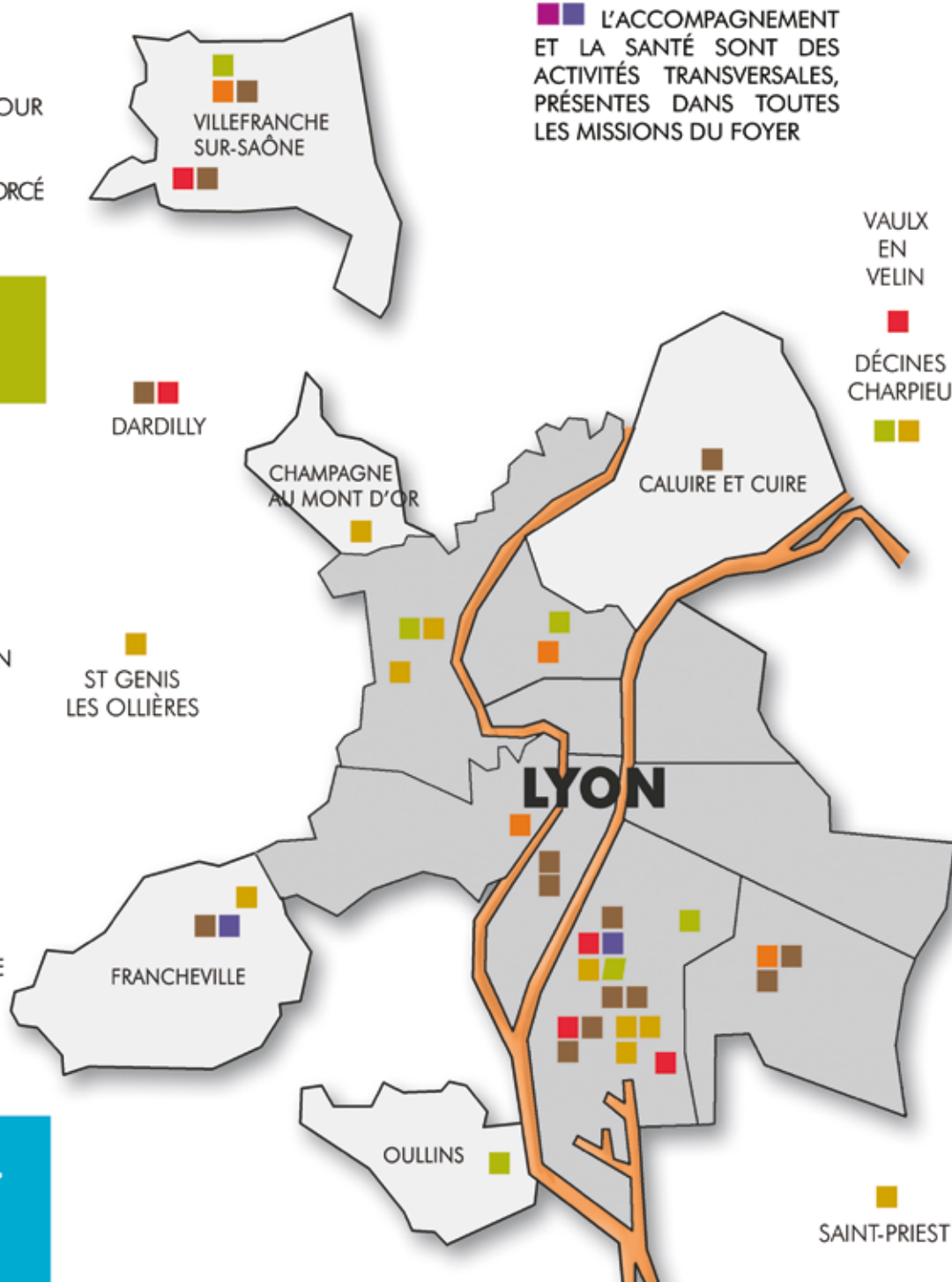
■ ACCUEIL DE JOUR

240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

■ ■ L'ACCOMPAGNEMENT
ET LA SANTÉ SONT DES
ACTIVITÉS TRANSVERSALES,
PRÉSENTES DANS TOUTES
LES MISSIONS DU FOYER



FEMME
ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME
ISOLÉ



TRÈS JEUNES
ENFANTS



ACCUEIL AVEC
ANIMAUX



HÉBERGEMENT
D'URGENCE



HÉBERGEMENT
D'INSERTION



ACCUEIL
DE JOUR



ORIENTATION
UNE NUIT



ATELIER
D'INSERTION



SANTÉ



RENFORT
HIVERNAL

Accueil de Jour



lieux



240

Personnes max/ jour



ACCUEIL LA MAIN TENDUE

60 personnes / jour
461 rue Robert Schumann /
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

ACCUEIL SAINT-VINCENT

60 personnes / jour
10 rue Bellièvre / 69005 LYON

LA RENCONTRE

40 personnes / jour
2 rue Pelletier / 69004 LYON

L'ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE

80 personnes / jour
agréé CHRS*
105 rue Villon / 69008 LYON

Mission :

Un Accueil de Jour est un lieu convivial et de proximité qui permet de manière inconditionnelle une mise à l'abri en journée, de toute personne en situation d'exclusion, d'errance, et de grande précarité.

Les Passagers bénéficient d'un accueil chaleureux, de conseils, d'une orientation, d'un accompagnement social, de soins, etc.

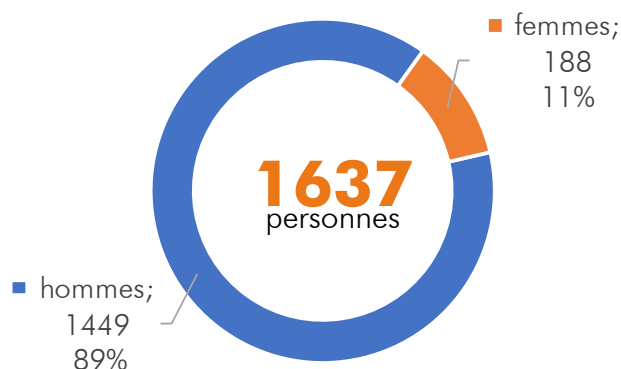
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI s'investit beaucoup dans ce dispositif souvent méconnu mais primordial, car c'est une ressource ultime contre l'exclusion et un moyen de prévention d'une plus grande précarité.

Faits marquants :

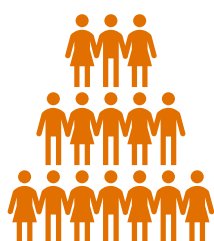
Prise en charge des chiens et leurs maîtres à l'accueil de jour Maison de Rodolphe.

Développement et diversification des animations tant internes qu'externes.

Sexe des personnes accueillies :



Quelques chiffres :



39 236
Passages



60 925
Prestations
(Entretien, douche, soins, buanderie...)



1 637
Personnes différentes



34 734
Repas et petits déjeuners



63
Bénévoles

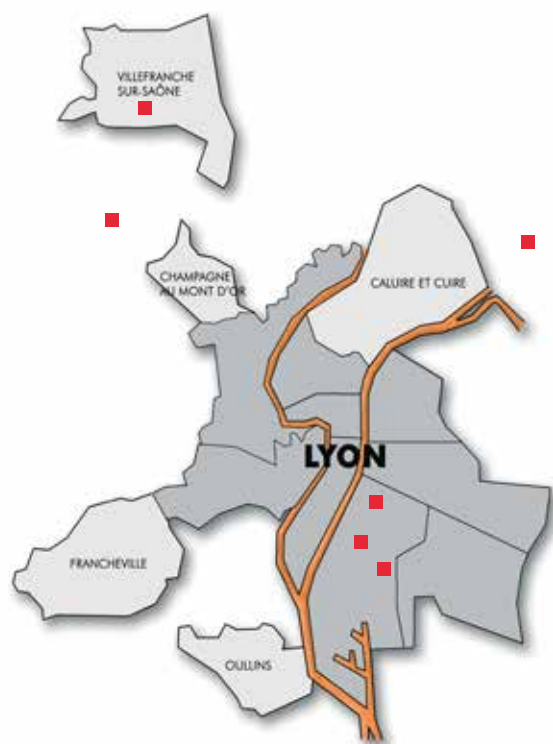


10
ETP Salariés

Hébergement d'Urgence



LE FOYER confiné Photo de Nicola VIGILANTI



CENTRE GABRIEL ROSSET : 166 places
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

L'AUBERGE DES FAMILLES : 60 places
21 Avenue J.F. Raclet / 69007 LYON

VILLAGE FAMILLES VAULX-EN-VELIN : 90 places
1 rue Karl Marx / 69120 VAULX-EN-VELIN

RÉSIDENCE DARDILLY : 90 places
Av de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

ANTENNE FAMILLES URGENCE : 90 places
Quartier Belleruche / 69400 VILLEFRANCHE/S

HALTE DE NUIT L'ESCALE : 57 places
24 Boulevard Jules CARTERET / 69007 LYON

PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (P.A.R.)
30 personnes hébergées au Centre Gabriel ROSSET
85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION :
16 places (jusqu'en mars 2019)
461 rue Robert Schumann 69400 VILLEFRANCHE/S



Fatjona

« **F**atjona a aujourd'hui 19 ans. Lorsqu'elle arrive à Lyon avec sa sœur, son frère et ses parents, elle a 12 ans. Ils passeront leur première nuit à la Gare de Perrache. Pendant plusieurs mois, la famille dort dans une tente. Ils déménageront 11 fois en 4 ans ! Lorsqu'elle commence sa scolarité française, la jeune Fatjona, manque de confiance en elle... Mais grâce à des parents qu'elle qualifie de « très protecteurs », Fatjona et ses frères et sœurs, peuvent aller à l'école, avoir les fournitures scolaires, manger, être habillés.

Après avoir connu la rue, la jeune femme accompagnée de sa famille est hébergée au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Elle se retrouve avec ses pairs dans « un petit cocon, avec tout le nécessaire à l'intérieur » comme elle le décrit. Grâce à sa force, mais aussi grâce à l'aide des équipes du FOYER, elle gravit les échelons scolaires et est aujourd'hui en terminale ES (économique et sociale). Elle se sent plus mature que ses camarades de classe, elle l'explique par le fait qu'être passée par la rue est une étape qui l'a renforcée : « il faut nous souhaiter la force, car c'est la force qui nous porte ! »

Fatjona a obtenu ses papiers en novembre 2019. Elle se sent soulagée : elle peut enfin sortir « tranquillement, en étant plus rassurée ». Pleine d'espoir et d'envie, la future bachelière se voit entamer sa rentrée universitaire en fac de droit ou de sciences politiques.

Pour les 70 ans du FOYER ? Fatjona répond qu'il ne faut pas s'arrêter d'aider les personnes car des enfants sont encore dans la rue ! Certains vivent des situations pires que celle qu'elle a vécue... D'ailleurs, si jamais un jour LE FOYER a envie d'arrêter ses actions, il faut que ses membres aillent à la rencontre de ces enfants !



Mission :

L'Hébergement d'Urgence est la première mission de l'association, le cœur de notre action. Cela consiste à mettre à l'abri toute personne (isolée, en couple, en famille) orientée par la Maison de la Veille Sociale via le 115 du Rhône.

Il s'agit d'une mise à l'abri immédiate et inconditionnelle comprenant le gîte et le couvert, un accès à l'hygiène et la santé, un diagnostic et un accompagnement social pour une orientation vers un dispositif adapté.

Le séjour dans un Centre d'Hébergement d'Urgence peut durer aussi longtemps qu'une solution durable et adaptée n'est pas trouvée et adoptée par le Passager.

Faits marquants :

Fermeture en mars du Centre d'Accueil et d'Orientation de Villefranche-sur-Saône.

Développement des Conseils de Vie Sociale et de nouvelles actions en direction de la petite enfance à Dardilly.

Augmentation du nombre de femmes enceintes à la Halte de Nuit avec 52 naissances enregistrées.

Amélioration notable des conditions d'accueil au Village Mobile de Vaulx-en-Velin par l'ajout d'un bungalow à chaque logement et la création d'une terrasse privative. À noter également la création de buanderies, d'une salle commune et d'une douche PMR.

Transformation progressive de places d'Hébergement d'Urgence en places Hébergement d'Insertion (Village Mobile de Vaulx-en-Velin, Résidence de Dardilly et Antenne Famille de Villefranche-sur-Saône).

Quelques chiffres :



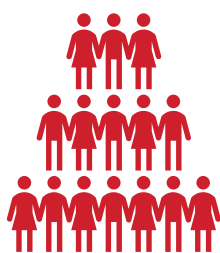
174 642

Nuitées
(Hébergement d'Urgence)



5963

Passages au P..A.R.



593

Personnes différentes
(Hébergement d'Urgence)



20 073

Nuitées
(Halte de Nuit)



1113

Jours (durée moyenne de séjour des sortants)



3018

Personnes différentes
(Halte de Nuit)



201

Bénévoles



54,2

ETP Salariés



Hébergement d'Urgence

Renfort hivernal



50

Places
(hiver 2018-2019)



184

Places
(hiver 2019-2020)



LE FOYER ALIX

50 places jusqu'en mars
60 places depuis novembre
69380 ALIX

LE FOYER VILLEFRANCHE

16 places depuis novembre
461 rue Robert Schumann
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

LE FOYER LASSAGNE

108 places depuis décembre
5 Rue André Lassagne, 69300 Caluire

GYMNASES

140 places
Ouverture du 9 au 20 janvier
et du 21 janvier au 30 janvier 2019

ACCUEIL DE JOUR

Extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte), de l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe et de La Rencontre.

Mission :

Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid), du 1^{er} janvier au 31 mars 2019 et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2019.

Faits marquants :

Ouverture en novembre 2019 de 16 places laissées vacantes par la fin du CAO, dans le bâtiment de Villefranche-sur-Saône

Ouverture en décembre 2019 d'un site d'hébergement pour femmes avec nourrissons ou jeunes enfants à Caluire.

Réouverture du FOYER à Alix pour la période hivernale.



14 409

Nuitées



689

Personnes différentes



26

Bénévoles



9

ETP Salariés



Hébergement d'Insertion

LA MAISON DE RODOLPHE :

96 places dont 46 places CHRS* Urgence,
28 places CHRS Insertion et 22 places
CHRS Insertion jeunes
105 rue Villon / 69008 LYON

RÉSIDENTE LA CHARDONNIÈRE :

71 places dont 43 places CHRS Insertion
et 20 places CHRS Urgence
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

LE FOYER LA CALADE :

27 places CHRS Insertion dont 2 places
pour femmes victimes de violences (avec
ou sans enfants)
461 rue Robert Schuman
69400 VILLEFRANCHE / SAÔNE

LE « 122 » : 25 places CHRS Insertion
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

RÉSIDENTE LE « 85 » : 20 places ALT
85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

RÉSIDENTE « LES HORTENSIA » :

21 places Pension de famille
68 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

RÉSIDENTE CATHERINE PELLERIN :

12 places Pension de famille
AGAPÈ / 122 rue de Gerland
69007 LYON

LE FOYER DARDILLY :

103 places dont 70 places d'hébergement
d'Insertion et 33 places en Résidence So-
ciale / Avenue de la porte de Lyon
69570 DARDILLY

RÉSIDENTE LE BORDEAUX / ANTENNE

93 places
1 rue du Bélier / 69002 LYON

RÉSIDENTE LE BORDEAUX / LASOIE

57 places
1 rue du Bélier / 69002 LYON

ANTENNE FAMILLES CALUIRE :

100 places (24 appartements)
Rue FERBER / 69300 CALUIRE ET CUIRE

ANTENNE FAMILLES VILLEFRANCHE

25 places (6 appartements)
Quartier Belleruche
69400 VILLEFRANCHE/S

APPARTEMENT**« LOGEMENT D'ABORD » :**

3 places
appartement en diffus

SERVICES ASSOCIÉS :

SERVICE ACTION FAMILLES
SERVICE LOGEMENT D'ABORD
MISSION LOGEMENT

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et
de Réinsertion Sociale

ALT : Allocation Logement Temporaire





Mission :

Hébergement et accompagnement destiné à aider les personnes isolées, les familles et les couples en détresse à retrouver leur autonomie personnelle et sociale

Il s'agit d'actions d'insertion par l'hébergement (CHRS - Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Résidences Sociales, etc...) ou par le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.).

Ces différents dispositifs accueillent les personnes isolées, en couple ou en famille, dans le cadre d'un projet global d'insertion ; elles sont orientées par la Maison de la Veille Sociale.

Les dispositifs du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont adaptés aux profils des problématiques rencontrées par les publics accueillis : structures pour les jeunes, les personnes âgées, les familles, les publics en insertion, etc.

Faits marquants :

Lancement du programme Logement d'Abord.

Reprise de la gestion de 33 studios à la Résidence Sociale de Dardilly.

Amélioration des conditions matérielles d'accueil par l'installation ou la rénovation de cuisines à la Résidence Le Bordeaux et à la Chardonnière.

Recherches-action autour du dispositif LASOIE à la Résidence Le Bordeaux pour comprendre les freins à l'accès au logement des personnes hébergées et de les travailler spécifiquement.

Transformation progressive de places d'Hébergement d'Urgence en Hébergement d'Insertion (Village Mobile, Résidence Dardilly et Antenne Famille de Villefranche).

Rattachement des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active au Pôle Insertion Professionnelle.



656

Places totales



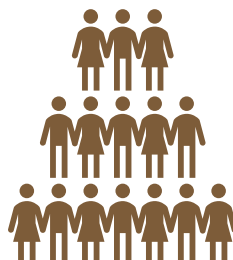
209 026

Nuitées



211

Places CHRS



874

Personnes différentes



412

Places Résidences



870

Durée moyenne
de séjour des sortants



33

Places Pension de
Familles



255

Personnes suivies
(mission logement)



3

Places
Logement d'Abord



168

Relogements
(mission logement)



72

Bénévoles



55,4

ETP Salariés



Santé



lits de repos



Point santé



douche
médicalisée

Mission :

Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale des structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Fait marquant :

Renforcement de l'équipe du Point Santé du Centre Gabriel Rosset et de l'équipe infirmière de la Chardonnière.

12
Bénévoles



6,61
ETP Salariés



16 520

Passages
(Point santé – hygiène)



15 236

Prestations
(Point santé – hygiène)



2 922

Nuitées pour 78 personnes
(Lits de repos)

**POINT SANTÉ / PERMANENCES /
LIEU HYGIÈNE** CENTRE G. ROSSET
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

LITS DE REPOS : 12 places
RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE
65 Grande Rue
69340 FRANCHEVILLE

Accompagnement

Mission :

Mettre en œuvre un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Présent dans tous les dispositifs, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est prodigué par des professionnels éducateurs, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux-être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « Passager », l'association a construit des

services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir. C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée. L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.



Insertion Professionnelle

ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE VÉLO : 14 places AAVA et 4 postes ACI
29 rue Chalopin / 69007 LYON

ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE LA CALADE : 2 places
461 rue Robert Schuman
69400 VILLEFRANCHE / SAÔNE

ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE LA CHARDONNIÈRE
6 places / 65 Grande Rue
69340 FRANCHEVILLE

ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE MAISON DE RODOLPHE : 1 place
105 rue Villon / 69008 LYON

[ACI] ATELIERS INTERNES : NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE : 16,4 postes ETP
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

[ACI] ATELIER MENUISERIE-TRANSFORMATION
3,8 postes ETP
8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

[ACI] ATELIER TRANSPORT-COLLECTE :
16,2 postes ETP
8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

[ACI] ATELIER TRI ET RÉEMPLOI DES OBJETS :
20,5 postes ETP
8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

[ACI] ATELIER TRI ET RÉEMPLOI DU TEXTILE :
25,5 postes ETP
51 avenue Franklin Roosevelt
69150 DÉCINES-CHARPIEU

[ACI] DÉPÔTS DE DONS / BRIC À BRAC :
7,6 postes ETP
• 85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON
• 21 rue Berjon / 69009 LYON
• 51 avenue Franklin Roosevelt
69150 DÉCINES-CHARPIEU

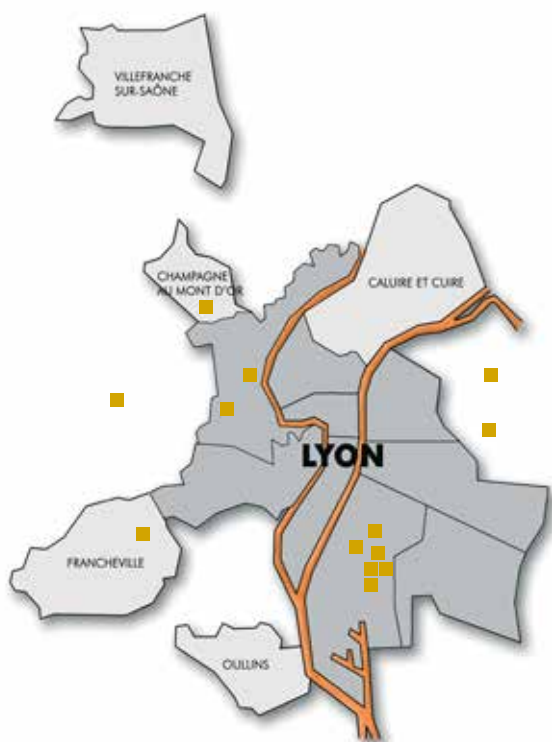
DONNERIES DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON :
• 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE
• Impasse des Anciennes Vignes
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
• 82 Avenue Sidoine Apollinaire / 69009 LYON
• 2 rue Louis Pradel
69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

CONTAINERS TEXTILES FOYER - FONDATION ARMÉE DU SALUT : 100 unités

COLLECTES ÉPHÉMÈRES :
DÉPÔTS DE DONS LYON 2^e, LYON 6^e et MORANCÉ

PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI (P.E.R.L.E.) MISSION EMPLOI-FORMATION

ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion
AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active





108

Points d'apport
volontaire



90

Postes ETP



128

Salariés
en insertion

#LES HEROS DU FOYER



Reine

« **E**n septembre 2019, Reine intègre à Décines, en contrat d'insertion professionnelle, l'Atelier et Chantier d'Insertion Tri Textile, à la suite de plusieurs entrevues avec son conseiller Pôle Emploi.

La jeune femme a fait des études de Lettres et Communication avec la volonté de faire du journalisme.

Aujourd'hui, Reine s'occupe de l'aspect logistique du tri textile. Elle gère les rayons de caisses de vêtements, réparties sur deux saisons (été et hiver), en fait l'inventaire et enregistre toutes les productions journalières.

C'est son premier emploi, qui lui permet ainsi d'appréhender les métiers de la logistique et de la gestion informatique de stock, des compétences supplémentaires sur son CV.

Aujourd'hui, Reine n'a qu'une chose en tête, devenir Assistante Juridique en essayant d'accéder à une formation spécialisée.

Elle garde tout de même les pieds sur terre en ayant conscience que le monde du travail est rude, mais elle compte bien, avec l'aide du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, aller jusqu'au bout et réaliser son rêve.

Aux yeux de Reine, « LE FOYER fait un travail magnifique : c'est très touchant d'aider des peuples et des gens en difficultés à se réinsérer socialement, et de donner un toit aux personnes sans-abri. Il faut continuer de redonner de l'espoir à ceux qui l'ont perdu ! »





Mission :

La vocation du Pôle «Insertion Professionnelle» est de favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation sociale et / ou professionnelle fragile, afin de leur permettre d'accéder à une autonomie sociale et financière durable.

Les actions menées ont pour objectif de stimuler et accompagner les capacités individuelles des personnes en situation précaire en leur donnant les moyens de se responsabiliser pour acquérir une confiance personnelle et des compétences métier donnant un accès à l'emploi de droit commun.

L'accompagnement à l'Insertion Professionnelle se réalise par une mise en réseau de moyens au service de personnes en situation d'exclusion mais ayant exprimé une volonté motivée de s'investir pour réaliser leur projet professionnel. C'est également former et accompagner vers et dans l'emploi les salariés, pour faciliter le recrutement de personnels compétents et motivés pour les entreprises.

LE FOYER propose des postes à des personnes orientées par Pôle Emploi, les Missions Locales et d'autres prescripteurs, en Atelier et Chantier d'Insertion. Ce sont autant de tremplins vers un emploi de droit commun.

Il propose également des stages en insertion à des personnes hébergées dans les dispositifs d'hébergement de l'association au sein de ses Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Faits marquants :

Lancement du Certificat de Qualification Professionnel de Salarié Polyvalent

Développement de l'Atelier Vélo notamment au travers de la réparation et l'entretien de vélos à assistance électrique.

Lancement des collectes en mode doux auprès de partenaires « Solid'aire »

Gestion des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active



252 350

Textiles lavés par la buanderie



218

Personnes
différentes (ACI)



94 000

Livres encodés
pour RecycLivre



46%

Taux de sortie
dynamique (ACI)



728

Collectes
à domicile



343

Personnes
accompagnées (PERLE)



813

Tonnes
de textiles
triées



177

Personnes mises à
l'emploi (PERLE)



346

meubles traités par
l'Atelier Menuiserie



297

Contrats
signés (PERLE)



42

Personnes
différentes accueillies
(AAVA)



70%

Retour
à l'emploi (PERLE)



72

Bénévoles



55,4

ETP Salariés



Pascal

« **A**près 10 ans de galère, Pascal a retrouvé un emploi grâce au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. L'entretien des abris-bus, la pose de publicités, le bon éclairage, Pascal connaît par cœur, il a travaillé pour une grande entreprise de maintenance jusqu'à ses 48 ans. Du jour au lendemain, il se retrouve sans-emploi. Pendant 10 ans, il accuse le coup après plusieurs refus de poste. Jusqu'au jour où son conseiller Pôle Emploi évoque les Ateliers Chantiers d'Insertion du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Après quelques hésitations, il ne regrette en rien sa décision d'avoir passé la porte de l'Atelier Tri Textile de Décines. Il commence sa nouvelle vie le 1er juin 2019, pour lui c'est « un cadeau du ciel ». L'association lui permet de se sécuriser, de lui « redonner la joie ». Il a débuté comme maintenanceur, aujourd'hui il est préparateur de commande. Retrouver du travail, il n'y croyait plus alors avec émotion, il remercie LE FOYER d'« avoir cru en lui et de lui avoir donné la chance ! ».

En plus, de son emploi au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, Pascal est aussi bénévole secouriste pour La Croix Blanche de Lyon. Il intervient notamment à l'événement phare Soupe en Scène, qui a lieu depuis maintenant 8 ans, Place de la République, mais aussi à des matchs de l'OL.

En 2023 Pascal sera à la retraite et il ne compte pas rester chez lui, « dans ses pantoufles » ! Le secouriste a la volonté d'approfondir ses missions dans les secours, de bouger et de rendre visite à sa famille.

Pour les 70 ans de l'association Pascal souhaite longue vie, prospérité et courage au FOYER !



Les moyens

LE PÔLE BÉNÉVOLES

Le Pôle Bénévoles anime et recrute les bénévoles du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, véritable richesse de l'association.

Chaque mercredi se tient une réunion d'information auprès des candidats bénévoles ou des personnes souhaitant mieux connaître les actions du FOYER. Chacun peut ainsi choisir en connaissance de cause l'action qui lui convient et les modalités de son engagement. En 2019, le Pôle Bénévoles a tenu 37 réunions pour 264 participants.

Le Pôle Bénévoles tient également un stand lors des forums des associations ou intervient au sein des écoles...

LE FOYER participe également au collectif Tous Unis Tous Solidaires qu'il anime pour les années 2019 et 2020.

LES FONCTIONS SALARIÉES

L'équipe de direction du FOYER est constituée de la directrice générale, des directeurs de l'Insertion Professionnelle et de l'Accueil & Hébergement, de la responsable Ressources Humaines, d'une responsable Administratif et Financier, d'un responsable Développement et du responsable Maintenance et Travaux. Ces six responsables supervisent l'ensemble des dispositifs dans leur pôle, qu'il s'agisse de fonctions support ou de missions sociales.

Les services support du FOYER ont pour mission d'accompagner l'ensemble des actions et services de l'association au niveau des ressources humaines, de la comptabilité-gestion, des achats, des missions de reporting, de la maintenance et des travaux, de la communication et de la collecte, du suivi des subventions, du secrétariat de la présidence et de la direction, etc.

LES COMMISSIONS

Les membres actifs de l'association peuvent intervenir ponctuellement au sein de groupes de travail, appelés « commissions », mises en place par LE FOYER dans plusieurs domaines : communication, patrimoine, travaux, gestion des bénévoles, contrôle interne, éthique et spiritualité... Il existe également différents comités ou pôles comme celui de la Quête, le Comité des Amis, le Comité de rédaction de l'Arche sous l'Arc-en-Ciel ou le service des archives...



1 230
bénévoles



310
Salariés (ETP)
dont



125
Personnes (ETP)
en insertion
professionnelle



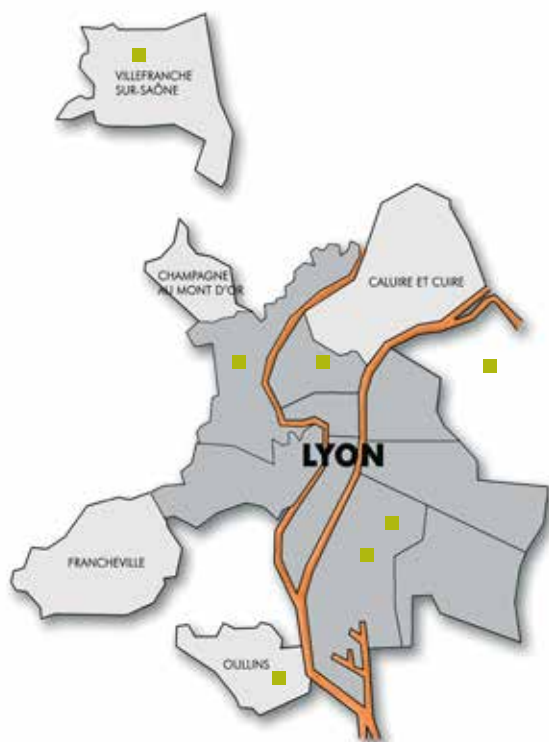


LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Depuis les débuts de l'association, les lyonnais ont pris l'habitude de donner au FOYER ce qui est encore utile et qu'ils n'utilisent pas. Ces dons sont triés par des personnes en insertion pour être redistribués au public en difficulté, ou vendus dans l'un des Bric à Brac de l'association et lors de la Grande brocante du mois de novembre. Ce qui n'est pas utilisé par l'association est vendu ou donné à des entreprises d'insertion ou sociétés pour recyclage.

LE VESTIAIRE D'URGENCE

Alimenté par les dons faits au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, le vestiaire d'urgence propose aux personnes isolées ou aux familles, des vêtements, chaussures et duvets. Moyennant un bon émis par un travailleur social reconnu et une participation forfaitaire (2 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants), des vestiaires complets sont distribués par une équipe de bénévoles, soit plus de 24 000 pièces distribuées en 2019 pour 1960 personnes.



LES BRIC À BRAC

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI possède six magasins de vente d'articles de seconde main, ouverts à tous, tenus par des bénévoles.

Les recettes dont le résultat est en hausse, contribuent à assurer le financement des missions sociales de l'association.

LES JOURNÉES D'ENTRAIDE

Chaque année, les plus beaux articles donnés au FOYER sont vendus au Palais des Sports de Lyon Gerland lors des « Journées d'Entraide », la Grande Brocante du FOYER. En 2019, environ 10 000 clients sont venus découvrir les rayons tenus par plus de 400 bénévoles.



759

Bénévoles Activités
solidaires

BRIC À BRAC DÉCINES

12 rue Émile Zola
69150 DÉCINES-CHARPIEU

BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE

19 rue Pailleron / 69004 LYON

BRIC À BRAC LYON RUE TOULON

17 rue de Toulon / 69007 LYON

BRIC À BRAC LYON VAISE

21 rue Berjon / 69009 LYON

BRIC À BRAC OULLINS

6 rue Pierre Semard / 69600 OULLINS

BRIC À BRAC VILLEFRANCHE/S

433 rue André Desthieux
69400 VILLEFRANCHE/S

VESTIAIRE D'URGENCE

82 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON



LE FOYER confiné Photo de Nicola VIGILANTI



Rapport du Trésorier 2019

*Pierre Chevallier,
Trésorier*



Le mot du Trésorier

En 2019, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a poursuivi les efforts engagés depuis plusieurs années déjà pour redresser le résultat en maîtrisant ses dépenses et en diversifiant ses sources de financement.

En effet, la dégradation apparente du résultat d'exploitation masque en réalité une amélioration de la situation financière du FOYER.

Retraité des reprises de fonds dédiés, le résultat d'exploitation passerait de -2 271K€ en 2018 à -1 971K€ en 2019. Cette nette progression s'explique par une augmentation des produits d'exploitation (recettes des activités solidaires, subventions publiques, dons) et une réelle maîtrise de notre croissance avec une rationalisation des charges de fonctionnement.

Ces efforts doivent se maintenir car les années à venir vont être marquées par des investissements importants nécessaires pour renforcer l'organisation et soutenir le développement du FOYER.

Produit

(en K€)

	Pérenne				Non pérenne				Total			
	2018	2019	écart	%	2018	2019	écart	%	2018	2019	écart	%
Subventions d'activités	11 500	12 106	606	5%	1 232	909	-323	-26%	12 732	13 015	283	2%
Activités Solidaires	2 765	2 953	188	7%			0	NS	2 765	2 953	188	7%
Dons, quête & mécénats	1 793	1 893	100	6%	1		-1	NS	1 794	1 893	99	6%
Participations des usagers	770	877	108	14%			0	NS	770	877	108	14%
Autres produits	217	235	19	9%			0	NS	217	235	19	9%
Reprises provision et transferts	989	399	-590	-60%			0		989	399	-590	-60%
Total des produits	18 034	18 465	431	2%	1 233	909	-324	-26%	19 267	19 374	107	1%

- Globalement les subventions sont en hausse de 2%.
- Les activités solidaires progressent de 7% et les dons de 6%.
- Les reprises de provisions sont inférieures de 59%.
- La somme des produits reste stable.

Charges

(en K€)

	Pérenne				Non pérenne				Total			
	2018	2019	écart	%	2018	2019	écart	%	2018	2019	écart	%
Charges de personnel	10 498	10 820	322	3%	314	315	1	60%	10 812	11 135	322	3%
Charges externes	7 189	7 566	377	5%	726	488	-238	-7%	7 915	8 054	139	2%
Impôts et taxes	106	105	-1	-1%		1	1		106	107	0	0%
Amortissements et provisions	1 833	1 716	-118	-6%			0	363%	1 833	1 716	-118	-6%
Autres charges	-36	-5	31	-86%	119	145	26	6%	83	140	57	69%
Total charges	19 591	20 202	611	3%	1 159	949	-210	17%	20 750	21 151	402	2%

- Les charges de personnel sont en légère augmentation mais pas au niveau prévu au budget.
- La hausse des charges externes est notamment liée à l'augmentation des dépenses de fluides, compensée par la baisse des autres charges externes, notamment sur la sécurité et les prestations repas, grâce aux actions engagées courant 2018 et poursuivies en 2019.

Résultat

(en K€)

	Pérenne				Non pérenne				Total			
	2018	2019	écart	%	2018	2019	écart	%	2018	2019	écart	%
Résultat d'exploitation	-1 557	-1 737	-180	12%	74	-40	-114		-1 483	-1 778	-294	20%
Résultat financier net d'impôt	416	391	-24	-6%	0	0	0		416	391	-24	-6%
Résultat courant	-1 141	-1 346	-205	18%	74	-40	-114		-1 067	-1 386	-319	30%
Résultat exceptionnel	1 599	1 705	106	7%		58	58		1 599	1 763	164	10%
Résultat net	458	359	-99	-22%	74	18	-56		532	377	-155	-29%

- Le résultat courant se détériore de 319 K€.
- Le résultat exceptionnel de 2018 enregistrait un legs très significatif de 1,7 M€; en 2019, il comprend 0,6 M€ de legs, et 0,4 M€ de plus-values sur cession de placements financiers ainsi que 0,7 M€ de reprises de provisions exceptionnelles.

Résultats par activités

Missions (en K€)	Association	Insertion professionnelle	Hébergement	Non perenne	Bric à Brac	Total
Activités des Bric à Brac					2 953	2 953
Dons & quête	1 579	297	7			1 883
Subventions d'exploitation	40	2 403	9 664	908		13 015
Autres produits	362	154	1 005	1		1 522
Total des produits de fonctionnement	1 981	2 853	10 677	909	2 953	19 374
Produits financiers	483					483
Produits exceptionnels	1 374	-65	307	58	8	1 683
TOTAL DES PRODUITS	3 839	2 789	10 984	967	2 962	21 540
Frais de personnel	1 710	3 637	5 469	315	4	11 135
Charges externes	1 345	912	4 636	488	673	8 054
Dotations amortissements provisions	522	112	911	0	171	1 716
Autres charges	30	2	170	1	25	229
Total des charges de fonctionnement	3 606	4 663	11 186	804	873	21 134
Imputations indirectes	-2134	-960	1 785	145	1 165	0
Charges financières	29					29
TOTAL DES CHARGES	1 501	3 703	12 971	949	2 039	21 162
EXCEDENT OU DEFICIT	2 338	-914	-1987	18	923	377

- LE FOYER est un tout, l'Association et les Bric à Brac participent aux Missions ; cependant, suivant les dispositifs, les financements ne sont pas nécessairement au même niveau.

Zoom sur les missions

- Les missions représentent 16 851 K€ de charges pour un déficit de 2 884 K€ soit 17 %.
- Il faut saluer les efforts consentis par nos financeurs sur les deux tiers de nos missions : 11 413 K€ de charges présentent un déficit limité à 541 K€ soit 5%.
- En revanche, certaines missions sont largement moins financées et présentent des déficits significatifs : 5 438 K€ de charges pour un déficit de 2 343 K€ soit 43%.

Missions (-en K€)	Total charges	déficit	déficit / charges
Atelier Chantier d'Insertion Tri	1 898	-686	-36%
Centre Gabriel ROSSET	2 094	-750	-36%
Accueils de jour	502	-270	-54%
Logement accompagné	488	-408	-84%
Santé	457	-229	-50%
TOTAL	5 438	-2 343	-43%

Pour ces missions :

- soit il est possible de mieux les financer,
- soit nous serons contraints de « réduire la voilure » si les équilibres financiers du FOYER ne peuvent être assurés à terme.

Analyse des Bric à Brac

- La première source de ressources (hors subventions) présente des résultats en hausse : la marge brute augmente de 10%, malgré la concurrence des sites de vente d'occasion et l'évolution des dons en nature collectés.
- La base retenue permet une comparaison objective des différents Bric à Brac et démontre une performance comparable d'un site à l'autre; Toulon et Décines, les sites les plus récents, progressent régulièrement.

En K€	Chiffre d'affaires			Charges directes*			Marge brute			Marge % du CA		
	2018	2019	écart	2018	2019	écart	2018	2019	écart	2018	2019	écart
Bric à Brac Vaise	1 372	1 441	69	256	206	-50	1 116	1 235	119	81%	86%	4%
Bric à Brac rue de Toulon	146	162	16	48	49	1	98	113	15	67%	70%	3%
Bric à Brac Oullins	266	272	6	45	39	-6	221	233	12	83%	86%	3%
Bric à Brac Décines	228	275	47	84	75	-9	144	199	55	63%	73%	9%
Bric à Brac Croix-Rousse	183	196	13	17	28	11	166	168	2	91%	86%	-5%
Grande Brocante	292	295	3	61	53	-8	231	242	11	79%	82%	3%
Bric à Brac Villefranche/S	279	313	34	33	59	26	246	254	8	88%	81%	-7%
Total	2 766	2 953	187	546	510	-36	2 220	2 444	224	80%	83%	2%

*Hors immobilier et imputations

Bilan actif

ACTIF (en K€)	2018	2019	écarts
Immobilisations Incorporelles	161	123	-38
Immobilisations Corporelles	20 931	20 126	-805
Immobilisations Financières	22 698	20 872	-1 826
Total emplois permanents	43 790	41 121	-2 669
Clients et Comptes Rattachés	88	115	27
Autres Actifs	2 298	2 518	220
Charges Constatées d'Avance	114	161	47
Total emplois circulants	2 500	2 794	294
Trésorerie	8 910	11 564	2 654
TOTAL ACTIF	55 200	55 479	279

- L'évolution des immobilisations est liée aux amortissements, les cessions de 3,5 M€ de placements financiers et un réinvestissement de 2 M€.
- L'augmentation de la trésorerie de 2,6 M€ provient d'opérations exceptionnelles pour 1,9 M€ et d'opérations courantes pour 0,7 M€ :

	TOTAL	COURANT
- Marge brute d'autofinancement	0,7 M€	0,7 M€
- Subventions constatées d'avance et autres	1,1 M€	
- Cessions nettes de placements financiers	1,9 M€	
- Investissements	-0,3 M€	-0,3 M€
- Remboursements d'emprunts et SCI	-0,8 M€	0,3 M€
- Total	2,6 M€	0,7 M€

Bilan passif

PASSIF (en K€)	2018	2019	2019
Fonds Associatif	37 864	37 864	0
Réserves Antérieures	6 882	7 414	532
Autres capitaux Propres	842	762	-80
Résultat de la Période	532	377	-155
Provisions	1 394	985	-409
Fonds Dédiés	790	784	-6
Emprunts	4 065	3 773	-292
Total Ressources permanentes	52 369	51 959	-410
Fournisseurs et Comptes Rattachés	922	965	43
Dettes sociales	1 273	1 140	-133
Dettes Fiscales	218	216	-2
Autres passifs	418	1 199	781
Total Ressources circulantes	2 831	3 520	689
TOTAL PASSIF	55 200	55 479	279

- La baisse des ressources permanentes est surtout liée aux reprises de provisions et remboursements d'emprunts. Les autres passifs enregistrent notamment des subventions constatées d'avance.

Consolidation pro-forma : les résultats (K€)

	2017	2018	2019	écart 18-19
Produits	18 000	19 267	18 975	-292
Charges externes	7 512	8 195	8 389	194
Valeur ajoutée	10 488	11 072	10 586	-486
Autres taxes	195	176	174	-2
Salaires et charges	8 345	10 067	10 331	264
Excédent brut d'exploitation	110	829	81	-748
Reprises provisions et autres produits	224	0	399	399
Dotations provisions	291	274	259	-15
Dotations amortissements	2 021	1 943	1 841	-102
Autres charges	0	82	140	58
Résultat d'exploitation	-1 978	-1 470	-1 760	-290
Produits Financiers	420	520	483	-37
Charges financières	34	84	78	-6
Résultat courant avant impôts	-1 592	-1 034	-1 355	-321
Produits exceptionnels	6 213	1 869	5 639	3 770
Charges exceptionnelles	3 217	271	3 884	3 613
Impôts sur les bénéfices	26	73	63	-10
Résultat de l'exercice	1 378	491	337	-154

- Les produits sont stables ainsi que les charges externes.
- Les charges de personnel sont bien maîtrisées en 2019, mais des embauches seront nécessaires en 2020.
- Le résultat d'exploitation et le résultat courant se dégradent.

Consolidation pro-forma :

le bilan (K€)

	2017	2018	2019	écart 18-19
Capital	37 856	37 864	37 864	0
Réserves Antérieures	5 257	6 428	6 960	532
Autres Capitaux Propres	644	882	802	-80
Résultat de la Période	1 378	491	336	-155
Provisions	1 215	1 394	985	-409
Emprunts	4 359	4 065	3 773	-292
Total Ressources Permanentes	50 709	51 124	50 720	-404
Immobilisations Incorporelles	299	161	123	-38
Immobilisations Corporelles	28 630	29 026	27 841	-1 185
Immobilisations financières	13 967	13 967	12 266	-1 701
Total emplois permanents	42 896	43 154	40 230	-2 924
Fond De Roulement	7 813	7 970	10 490	2 520
Clients et Comptes Rattachés	56	94	127	33
Autres Actifs	1 652	1 499	1 573	74
Charges Constatées d'Avance	112	114	161	47
Total emplois circulants	1 820	1 707	1 861	154
Fonds dédiés	1 313	790	784	-6
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 025	930	969	39
Dettes Sociales	1 148	1 273	1 140	-133
Dettes Fiscales	148	249	216	-33
Comptes Courants Financiers Passif	0	0	0	0
Autres Passifs	141	418	1 199	781
Total ressources circulantes	3 775	3 660	4 308	648
BFR	-1 955	-1 953	-2 447	-494
Trésorerie	9 768	9 923	12 937	3 014

- Le fond de roulement progresse de 2,2 M€.
- Le besoin en fonds de roulement s'améliore de 0,8 M€.
- La trésorerie s'améliore de 3 M€.

Consolidation pro-forma :

le tableau de financement (K€)

	2017	2018	2019	écart 18-19
Résultat Net	1 378	491	337	-154
Dotations Amortissements	2 021	1 943	1 841	-102
Variations Provisions Pour Charges	173	465	-694	-1 159
Variations Provisions Financières	0	0	0	0
Plus Ou Moins Value Sur Cession d'Immo.	-2 326	0	-420	-420
Marge brute d'autofinancement	1 246	2 899	1 064	-1 835
Stocks	0	0	0	0
Client Et Comptes Rattachés	-35	-38	27	65
Fournisseurs	18	-98	43	141
Autres Actifs d'Exploitation	2 417	92	267	175
Autres Passifs d'Exploitation	-783	273	772	499
Flux trésorerie généré par l'activité	2 863	3 128	2 173	-955
Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles	-179	-3	-28	-25
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-2 908	-2 439	-889	1 550
Acquisitions Immobilisations Financières	-975	-808	-2 054	-1 246
Cessions Immobilisations	4 951		4 018	4 018
Flux net trésorerie opérations d'invest.	889	-2 110	1 617	3 727
Dividendes Versés	0	0	0	0
Augmentation Capital Numeraire	0	8	0	-8
Autres Capitaux Propres	-53	238	-79	-317
Emission Emprunt Plus 2 Ans			1	1
Remboursement Emprunt 2 Ans Emission	-294	-294	-234	60
Variation Fonds dédiés	42	-523	-6	517
Variation Comptes Courants Financiers	88	0	-458	-458
Variations Interets Cours	0	0	0	0
Flux net de trésorerie sur opérations financières	-206	-863	-776	87
Variation de trésorerie	3 546	155	3 014	2 859

- Le tableau de financement reprend sous une forme différente les données présentées plus haut.
- La marge brute d'autofinancement est positive à 1 M€. Le legs de 2018 fausse la comparaison.
- Le flux d'activité est positif de 2,1 M€.
- Le flux d'investissement est positif de 1,6 M€.
- Le flux financier est négatif de 0,8 M€.
- Globalement la trésorerie s'améliore de 3 M€ dont 1,6 M€ en raison des cessions de placements financiers.

Des photos **qui racontent**

Ce Rapport d'Activité présente des photos qui racontent notre quotidien, avec des portraits de « héros du FOYER » : celles et ceux - bénévoles, passagers et salariés - qui font vivre notre association.

Certains clichés sont issus de deux projets menés par des photographes de talent : Véronique VEDRENNE et Nicola VIGILANTI.



#REGARDS CROISÉS

Imaginé par Véronique VEDRENNE, ce projet consiste à reconstituer un studio dans lequel, par binôme, chacun est tour à tour photographe et photographié.

Pourquoi ?

Pour se rencontrer, les yeux dans les yeux, faire connaissance sous un autre angle, apprendre à communiquer autrement, par l'émotion. C'est également pour sortir du cadre, l'œil dans le viseur, ou encore dialoguer, s'adapter, lâcher prise, faire confiance au travers de l'objectif. C'est enfin valoriser l'autre, changer ses préjugés ! L'expérience a été menée à La Chardonnière puis à la Maison de Rodolphe. Des duos se sont formés au gré des uns et des autres entre résidents, bénévoles, salariés et intervenants... Les participants se sont prêtés avec beaucoup de spontanéité, de vérité, de confiance, d'émotions durant cette journée. Le résultat est révélateur de cet état d'esprit par cette série de portraits vrais, authentiques, sans artifice, sans faux semblant !

Qui est Véronique VEDRENNE ?

Photographe portraitiste, j'aime le lien intime qui se crée entre l'objectif et la personne photographiée. Observer, partager, imaginer, rencontrer, capter, animent mon métier depuis 35 ans. Par passion des rencontres, j'ai choisi le portrait avec mon studio itinérant et par extension des reportages en entreprises, des reportages de la vie sociale (hôpitaux, EHPAD...) et mon expérience au service de mon atelier Regards Croisés.

Tél. : 06 12 73 10 90

<http://www.veronique-vedrenne.com/regards-croises/>



#LE FOYER CONFINÉ

Nicola VIGILANTI, photographe reporter, a souhaité capturer des moments de vie lors du confinement dans les centres d'hébergement du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Nous lui avons ouvert les portes de La Halte de Nuit et celles du Centre Gabriel Rosset. Nous vous proposons de découvrir, à travers ses clichés, la vie au sein de notre association en cette période si particulière.

Qui est Nicola VIGILANTI ?

Je suis un photographe italien né en 1977 à Bari, en Italie, et actuellement basé à Lyon, en France. Je suis passionné par le documentaire et la sociologie. Ma photographie se concentre sur le récit et surtout sur les gens. J'ai passé les 15 dernières années à photographier pour moi-même et à construire des projets à long terme, mais aussi à travailler pour des organisations internationales, des agences photo et des entreprises privées en tant que photographe et spécialiste de la communication. J'ai notamment collaboré avec Médecins Sans Frontières (MSF), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), INTERPOL et avec plusieurs entreprises privées dans le domaine de la communication d'entreprise. Je travaille en respectant le Code International d'Éthique de la Photographie et je crois que l'un des plus grands défis est de reconnaître et de respecter les frontières entre l'importance du témoignage historique et le respect de la dignité humaine.

En savoir plus :

<https://www.nicolavigilanti.net/>



Procès verbal

Assemblée générale
du 23 septembre 2020

ASSOCIATION FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 mai 1950
Reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État du 15 mars 1957
RNA n° W691089204
SIREN n° 775 649 676
Siège social : 3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

L'an deux mille vingt,
Le vingt-et-trois septembre,
à 18 h 00,
Sis, salle Chirat 45 avenue Berthelot
69007 LYON

L'assemblée générale de l'ASSOCIATION FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant son siège social 3 rue Père Chevrier – 69007 LYON, a été réunie à huis clos sur convocation-invitation du président en date du 3 août 2020.

En raison de la crise COVID-19, cette assemblée générale n'a pas pu se tenir en présentiel, elle a eu lieu, à huis clos, en présence uniquement des membres du conseil d'administration, élargi aux membres d'honneur, associés, et aux nouveaux candidats.

Tous les membres de l'association ont été invités à voter par correspondance, sur les résolutions prévues à l'ordre du jour, et sur la liste des candidats au conseil d'administration et au renouvellement d'administrateurs, avant le 9 septembre.

Le dépouillement des votes a eu lieu le 14 septembre en présence de six administrateurs, et les résultats ont été communiqués lors de cette assemblée générale. Les feuilles d'enregistrement ont été signées par deux scrutateurs administrateurs.

Il a été dressé une feuille de présence des personnes présentes le 23 septembre 2020, soit 19 membres et 3 invités.

Monsieur Dominique Mentré préside la séance.

Monsieur Dominique Bouvier assume les fonctions de secrétaire de séance.

Le président rappelle que tous les documents relatifs aux résolutions, rapport moral, rapport d'activités, rapport du trésorier, rapport du commissaire aux comptes, budget prévisionnel 2020, présentation des résolutions, ont été mis à la disposition des membres, ou envoyés sur demande, et qu'en conséquence l'assemblée est appelée à entériner les résultats des votes émis par correspondance sur les résolutions, et pour l'élection des administrateurs. Ces documents sont en annexe au PV.

Vote des résolutions

Le nombre de votes exprimés sur les résolutions était de 461 bulletins.

PREMIERE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et du rapport d'activités du conseil d'administration, décide de les approuver

Pour	454
Contre	0
Abstentions	7

SECONDE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier, et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes clos au 31 décembre 2019. En conséquence elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.

Pour	453
Contre	0
Abstentions	8

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'année 2019 de 377 442 euros au report à nouveau.

Pour	453
Contre	0
Abstentions	8

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel de l'année 2020, l'approuve sans réserve.

Pour	452
Contre	0
Abstentions	9

ACQUISITION DU 58 RUE D'INKERMANN, LYON 6°

LE FOYER est propriétaire de la parcelle N°29 rue d'Inkermann à Lyon 6° (ancien Prieuré).

Pour améliorer la constructibilité du projet de construction d'un immeuble destiné à l'hébergement de femmes victimes de violences, et de femmes avec enfants, il est envisagé l'acquisition de la parcelle voisine N° 28 au 58 rue d'Inkermann, qui comprend une maison et un terrain. La constructibilité augmenterait de 1 000 à 1 700 m². Montant de l'acquisition : 1,3 M€. Il est également envisagé l'ouverture d'une crèche qui serait destinée aux enfants des femmes hébergées.

Le conseil d'administration du 17 octobre a validé cette proposition, et la soumet à l'assemblée générale.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la décision patrimoniale présentée par le conseil d'administration, à savoir l'acquisition du site du 58 rue d'Inkermann (Lyon 6°), aux conditions décidées par le conseil d'administration du 17 octobre 2019.

Pour	435
Contre	6
Abstentions	19

ACQUISITION DU 24 RUE D'ANVERS, LYON 7°

LE FOYER est propriétaire de 4 parcelles de terrain : N° 80, 81, 82 et 83, rue d'Anvers.

Pour améliorer la constructibilité de ces parcelles pour un futur projet de construction d'un ensemble destiné à l'hébergement d'urgence ou à l'hébergement accompagné, non encore défini, il est envisagé l'acquisition de la parcelle N° 84 au 24 rue d'Anvers – 69007 LYON (1500 à 1600 m² de droit à bâtir).

Cet immeuble est constitué de 6 appartements qui sont actuellement loués.

Montant de l'acquisition : 560.000,00 €

Le conseil d'administration du 2 octobre a validé cette proposition, et la soumet à l'assemblée générale.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la décision patrimoniale présentée par le conseil d'administration, à savoir l'acquisition du site du 24 rue d'Anvers (Lyon 7°), aux conditions décidées par le conseil d'administration du 2 octobre 2019.

Pour	439
Contre	2
Abstentions	19

ACQUISITION D'UN BIEN PLACE E. WERNERT, LYON 5°

Bien, propriété d'une congrégation religieuse, actuellement loué à une association du champ de la protection de l'enfance (ACOLEA) – deux bâtiments situés sur un terrain place Wernert (Lyon 5ème). Acquisition envisagée par LE FOYER dans un objectif de placement financier à court terme, pour un bien qui pourrait – à moyen ou long terme – être utilisé par LE FOYER pour ses missions. Le bail, d'une durée de 10 ans, doit être renouvelé préalablement à la vente. Montant de l'acquisition : 3 M € - Loyer prévu environ 110 000 € / an
Ce projet a été décidé par le Conseil d'Administration du 25 juin 2020

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la décision patrimoniale présentée par le conseil d'administration, à savoir l'acquisition du tènement immobilier sis place Eugène Wernert, Lyon 5° aux conditions décidées par le conseil d'administration du 25 juin 2020.

Pour	415
Contre	13
Abstentions	32

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE (TUP)

Le président donne lecture de son rapport de présentation du projet de transmission universelle de patrimoine des SCI LA MAGNANERIE et SCI CROIX BARRET au profit de l'Association (document en annexe)

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de transmission universelle de patrimoine des SCI LA MAGNANERIE et CROIX BARRET au profit du FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI, décide la dissolution anticipée sans liquidation de ces deux SCI avec transmission universelle de leur patrimoine à l'Association et donne tous pouvoirs au Président afin de signer tous les actes et prendre toutes les décisions nécessaires à leur réalisation.

Pour	437
Contre	3
Abstentions	20

SOUSCRIPTION A DEUX PRETS P.L.A.I. POUR L'OPÉRATION DE LA CHARDONNIERE

Le projet de création d'une résidence accueil/pension de famille de 9 + 9 places, intitulée Les Chardons, à La Chardonnière et la restructuration concomitante du CHRS, nécessite de souscrire des emprunts PLAI, en plus des subventions accordées par la Métropole de Lyon, pour assurer le coût total des travaux. La Banque des Territoires-Caisse des Dépôts et Consignations a fait deux offres :

- Un emprunt de 292 000 € pour la création de la pension de famille/

résidence accueil

- Un emprunt de 107 000 € pour la restructuration du CHRS

Ces offres ont été acceptées par le Conseil d'Administration du 16 avril 2020.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de souscriptions à deux emprunts PLAI auprès de la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts et Consignation pour la création d'une pension de famille/résidence accueil Les Chardons et la restructuration concomitante du CHRS, approuve ces souscriptions.

Pour	432
Contre	1
Abstentions	27

Élection au Conseil d'Administration

(Vote à bulletin secret)

L'assemblée générale, conformément à l'article 5 de ses statuts, élit en qualité d'administrateur :

- Monsieur Amaury Dewavrin
- Monsieur Philippe Flament
- Monsieur Yves Touzet

Et renouvelle au poste d'administrateur

- Madame Dominique Corompt
- Monsieur Hervé Goullioud
- Monsieur Pierre-François Bres
- Monsieur Dominique Prenat
- Monsieur Patrick Leloup

Résultats du vote : 440 bulletins reçus dont 1 nul

Suffrages exprimés : 439

Ont obtenu en nombre de voix :

- | | |
|---------------------------------|-----|
| • Monsieur Amaury Dewavrin | 435 |
| • Monsieur Philippe Flament | 434 |
| • Monsieur Yves Touzet | 431 |
| • | |
| • Madame Dominique Corompt | 438 |
| • Monsieur Hervé Goullioud | 438 |
| • Monsieur Pierre-François Bres | 437 |
| • Monsieur Dominique Prenat | 430 |
| • Monsieur Patrick Leloup | 432 |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Des éléments précités a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par le président de séance et le secrétaire.

Fait à Lyon,
Le 23 septembre 2020

Le Secrétaire
Dominique Bouvier

Le Président
Dominique Mentré

Annexes



LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07
TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / **FAX.** +33(0)4 72 76 73 71
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
contact@fndsa.org / www.fndsa.org

